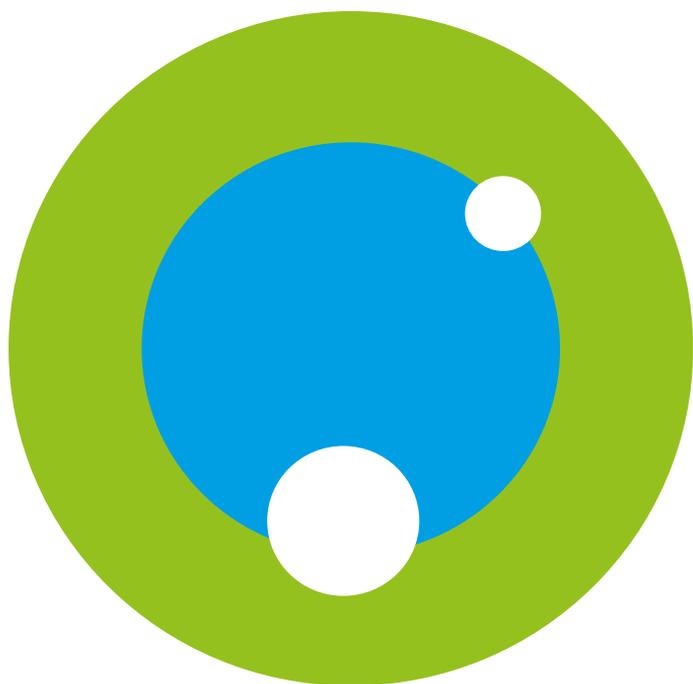


# Le paysage social de notre territoire.



BLAIN  
BOUVRON  
LE GAVRE  
LA CHEVALLERAI  
FAY-DE-BRETAGNE  
NOTRE-DAME-DES-LANDES

Par la « **Dynamique Sociale Territoriale** »

Réalisé par le collectif des partenaires,  
associatifs, élus et professionnels,  
de la dynamique sociale territoriale

# Le paysage social de notre territoire.



## Introduction

*Depuis deux ans, les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) des six communes, Blain, Bouvron, La Chevallerais, Fay-de-Bretagne, Le Gâvre et Notre-Dame-des-Landes se sont engagés dans une démarche collective autour du champ de l'action sociale.*

*Les élus impliqués dans ces rencontres ont constaté un partage de problématiques spécifiques des C.C.A.S. et un questionnement sur la politique sociale à développer sur le bassin de vie couvrant l'aire d'intervention du Centre Médico-Social de Blain.*

*Des groupes de travail se sont réunis depuis trois ans. Ils ont rassemblé des élus locaux, des bénévoles associatifs et des professionnels du secteur social afin de partager des expériences et des actions et ainsi faciliter une meilleure connaissance de leurs activités et projets. Ces échanges et travaux ont débouché sur la volonté de développer trois objectifs.*

*Favoriser la connaissance de tous les partenaires de l'action sociale  
Nourrir le travail des différents acteurs sociaux du territoire  
Développer un accompagnement de qualité auprès des usagers*

*A cette dynamique territoriale et fort de ces objectifs, un groupe de travail Inter-C.C.A.S. s'est constitué et a décidé de se doter d'outils partagés pour construire des bases d'observation et d'analyse communes en élaborant d'abord un formulaire appelé « DOSSIER du DEMANDEUR » puis un fichier informatique de « recueil et traitement statistique » des données anonymisées du collectif de chaque C.C.A.S.*

*Ces deux volontés s'additionnant, il a été mis en chantier la création d'une observation sociale territoriale sur les six communes composant le champ d'intervention du centre médico-social du Conseil général de Loire-Atlantique dont le siège est situé à Blain.*

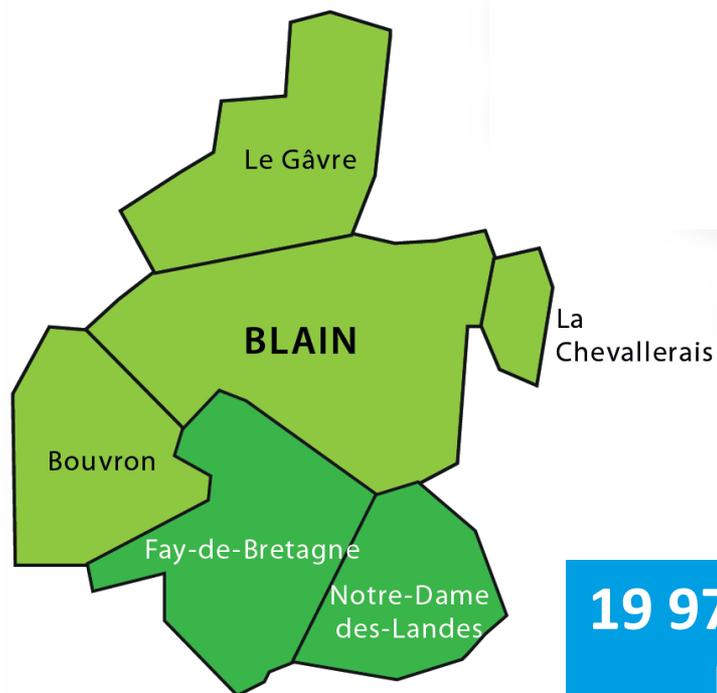
*Le présent document est le résultat d'une co-construction élus locaux, professionnels et bénévoles. A la fois engagement d'acteurs mais aussi technique, il est maintenant possible d'œuvrer à l'élaboration de politiques sociales à partir d'un outil de qualité et dont la construction même a fait l'objet d'une appropriation de la réalité locale, qui n'est pas toujours objectivement connue.*

*A ceux qui vont le parcourir, nous leur souhaitons une lecture minutieuse destinée à favoriser l'émergence de réponses adaptées au plus près des besoins de la population.*

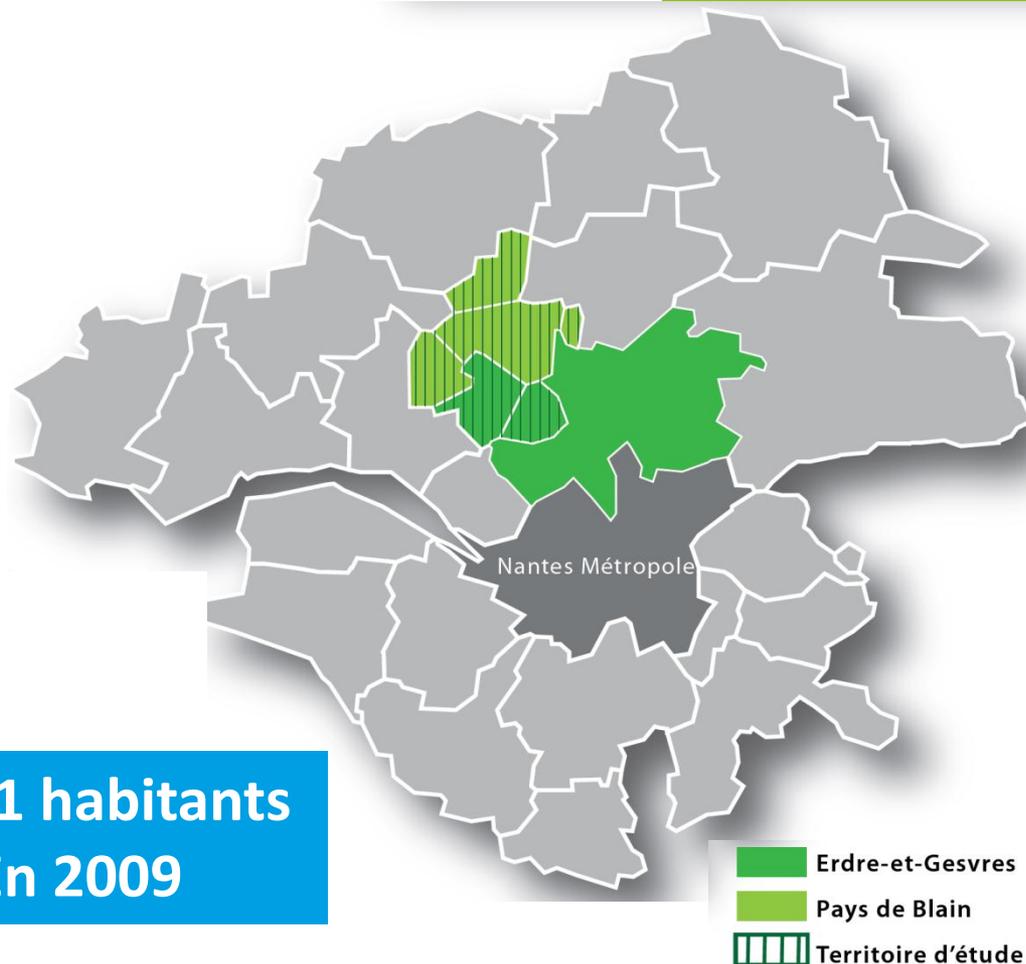
**Le groupe de travail de la veille sociale**

# Le paysage social de notre territoire.

## Le bassin de vie



**19 971 habitants**  
**En 2009**



Le territoire étudié regroupe 6 communes qui correspondent à un bassin de vie qui s'articule autour de la ville de Blain, centrale sur le territoire.

Ce territoire correspond au secteur d'intervention du Centre Médico-Social du Conseil général de Loire-Atlantique. Le Pays de Blain, Communauté de Communes, regroupe au sein de la même entité administrative les communes de Blain, Bouvron, La Chevallerais et Le Gâvre.

Les communes de Fay-de-Bretagne et de Notre-Dame-des-Landes, appartiennent aujourd'hui à la Communauté de Communes voisine d'Erdre-et-Gesvres. Ces deux Communautés de Communes sont intégrées dans le Pole Métropolitain et dans le Schéma de Cohérence Territoriale de la métropole nantaise.

# Le paysage social de notre territoire.



## Sommaire

Sommaire.....	4
---------------	---

### Contexte démographique.....6

Evolution démographique – taux annuel moyen 1999/2009.....	7
Population en 2009.....	7
Population depuis 1968.....	7
Superficie.....	7
Densité de population depuis 1968.....	7
Evolution et taux de variation de la population entre 1999 et 2009.....	7
Evolution de la population depuis 1968.....	8
« Taux estimé de fécondité » sur le bassin de vie.....	9
La pyramide des âges du bassin de vie - Comparaison 1999 et 2009.....	10
Répartition de la population par âge.....	11
Répartition de la population du bassin de vie par tranches d'âges.....	11
Les populations de moins de 20 ans et de plus de 75 ans.....	12
Poids de la population des 75 ans et plus.....	12
Poids de la population des moins de 20 ans.....	12
Les nouveaux arrivants sur le bassin de vie.....	13

### Les familles.....14

Répartition des ménages selon la structure familiale.....	15
Répartition de la population selon le type de ménage sur l'ensemble du bassin de vie en 2008.....	15
Evolution du taux de monoparentalité entre 1999 et 2009.....	16
Répartition des ménages selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans.....	17
Scolarisation de la population sur le bassin de vie.....	18
Scolarisation de la population de moins de 30 ans sur le bassin de vie.....	18
Taux de scolarisation en 1999.....	18
Taux de scolarisation en 2008.....	18
Effectif des établissements scolaires du bassin de vie à la rentrée 2012.....	19

### Groupes socioprofessionnels et revenus.....20

Activités et répartition des groupes socioprofessionnels.....	21
Répartition des ménages selon le groupe socioprofessionnel de la personne référente.....	21
Evolution des proportions des groupes socioprofessionnels entre 1999 et 2009.....	22
Répartition de la population 2009 selon le groupe socioprofessionnel.....	23
Revenus des ménages.....	24
Structures et répartition des revenus en 2009.....	24
Revenus fiscaux des ménages en 2009.....	24
Impositions des ménages.....	25
Revenus fiscal mensuel médian par Unité de Consommation en 2009.....	25
Nombre de foyers fiscaux et part d'imposition de 2006 à 2009.....	25
Caractéristiques des ménages fiscaux sur le bassin de vie en 2009.....	25

### Logement.....26

Caractéristiques de l'habitat sur le bassin de vie.....	27
Evolution du nombre de résidences principales entre 1975 et 2009.....	27
Evolution du nombre de pièces des résidences principales en 1999 et 2009.....	27
Répartition des résidences principales selon le statut résidentiel des occupants en 2009.....	28
Résidences du bassin de vie par type.....	28
Poids des logements sociaux et évolutions entre 1999 et 2009.....	29
Résidences principales par type de logement, superficie et statut d'occupation Blain.....	29
Ancienneté de l'emménagement des ménages en 2008.....	30
Logements appartenant au parc privé potentiellement indigne (catégorie 7 et 8).....	31
Parc privé potentiellement indigne.....	31
Ménages bénéficiaires du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).....	31
Nombre de ménages bénéficiaires du FSL au cours de l'année.....	31

### Personnes âgées et handicapées.....32

Nombre de places sur le bassin de vie.....	33
Personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile et en établissement.....	33
Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile.....	33
Nombre de bénéficiaire de l'APA en établissement.....	33
Nombre de bénéficiaire de l'aide Sociale en accueil familial ou en établissement.....	34
Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en accueil familial social.....	34
Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).....	34
Etablissements pour les personnes handicapées sur le bassin de vie.....	34
Nombre de téléassistance à domicile.....	34

### Qualification et emploi.....35

Activité de la population de 15 à 64 ans en 2009.....	36
Répartition de la population selon leur activité sur le bassin de vie.....	36
Répartition des actifs sur le bassin de vie.....	36
Indice de chômage.....	37
Demandeurs d'emploi en 2011.....	37
Motifs d'inscription des demandeurs d'emplois.....	37
Répartition des emplois du bassin de vie en 2008 selon le statut de l'emploi.....	38
Répartition de l'emploi salarié à temps partiel en 2009.....	38
Répartition des demandeurs d'emploi au 31/12/2011 par âge et sexe sur le bassin de vie.....	39
Niveaux de qualification de la population de plus de 15 ans non scolarité.....	40
Population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2008.....	40
Niveaux de formation du bassin de vie en 2008.....	41
Moyens de locomotion.....	42
Nombre de voitures par ménage en 2009.....	42
Mobil actif.....	42
Comparaison lieux de résidence/lieux de travail.....	42

# Le paysage social de notre territoire.

## Sommaire

<b>Etat de la précarité - l'aide sociale en Pays de Blain, CCEG et Loire-Atlantique.....</b>	<b>43</b>
Observation sociale des territoires des Pays de la Loire – Edition 2011.....	44
Définitions.....	46
Personnes bénéficiaires de la couverture Maladie Universelle – CMU.....	50
Ménages bénéficiaires d'aides financières de solidarité.....	50
Ménages bénéficiaires d'une aide du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) .....	51
Ménages bénéficiaires de minima sociaux.....	51
Ménages bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) .....	52
La mobilité selon l'attribution de Cartes LILA Gratuites en 2011.....	52
<b>Les chiffres de la CAF 44 .....</b>	<b>53</b>
Familles – nombre d'allocations.....	54
Logements – Nombre d'allocations.....	55
Petite-enfance – nombre d'allocations .....	55
Précarité – Nombre d'allocations.....	55
Nombre total de prestations délivrées.....	55
Allocataires uniques sur la commune.....	55
Moyenne d'allocation par allocataire.....	55
Part des ménages allocataires.....	55
Part de l'action sociale CAF sur le bassin de vie.....	55
Les allocataires : Nombre et structures familiales.....	55
Synthèse CAF de Loire-Atlantique.....	56
Revenus d'allocations.....	57
Répartition des quotient familiaux par tranches sur le bassin de vie en 2011.....	58
Nombre et répartition des allocataires sur le bassin de vie en 2011.....	59
<b>Petit lexique de la CAF .....</b>	<b>59</b>
<b>Aides dispensées par les CCAS sur le bassin de vie en 2012.....</b>	<b>61</b>



## Contexte

# Démographique

# Le paysage social de notre territoire.

La **population totale** d'une commune est égale à la somme de la **population municipale** et de la **population comptée à part** de la commune.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la **commune**, dans un **logement** ou une **communauté**, les personnes détenues dans les **établissements pénitentiaires** de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

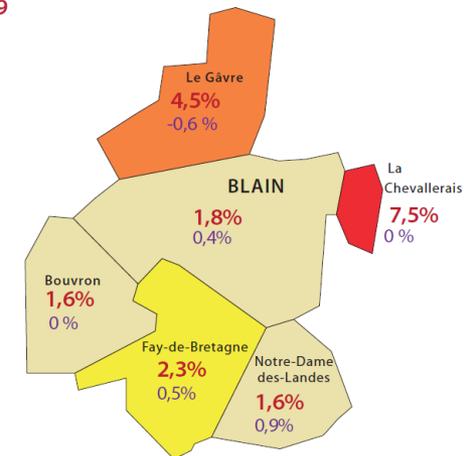
Communes	Population municipale	Population municipale	Evolution 1999 /2009		Population comptée à part
	1999	2009	Effectifs	Pourcentage	2009
Blain	7 731	9 284	1 553	20,1%	180
Bouvron	2 408	2 810	402	16,7%	50
Le Gâvre	945	1 471	526	55,7%	23
La Chevallerais	652	1 348	696	106,7%	17
<b>PAYS DE BLAIN</b>	<b>11 736</b>	<b>14 913</b>	<b>3 177</b>	<b>27,1 %</b>	<b>270</b>
Fay-de-Bretagne	2 491	3 125	634	25,5%	47
Notre-Dame-des-Landes	1 650	1 933	283	17,2%	28
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>15 877</b>	<b>19 971</b>	<b>4 094</b>	<b>25,7%</b>	<b>345</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>1 134 266</b>	<b>1 266 358</b>	<b>132 092</b>	<b>11,6%</b>	<b>34 967</b>

Communes	Densité de population depuis 1968					
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Blain	69	70	72	73	76	91
Bouvron	48	48	49	50	51	59
Le Gâvre	16	15	17	19	18	27
La Chevallerais	48	48	53	64	64	132
Fay-de-Bretagne	32	30	34	37	38	48
Notre-Dame-des-Landes	30	30	34	41	44	52
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>50</b>	<b>63</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>126</b>	<b>137</b>	<b>146</b>	<b>154</b>	<b>166</b>	<b>185</b>

Communes	Population depuis 1968					
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Blain	7 052	7 153	7 366	7 434	7 731	9 284
Bouvron	2 285	2 295	2 334	2 402	2 408	2 810
Le Gâvre	861	825	892	995	945	1 471
La Chevallerais	499	495	546	652	652	1 348
Fay-de-Bretagne	2 109	1 947	2 175	2 388	2 491	3 125
Notre-Dame-des-Landes	1 127	1 112	1 274	1 527	1 650	1 933
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>13 933</b>	<b>13 827</b>	<b>14 587</b>	<b>15 398</b>	<b>15 877</b>	<b>19 971</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>861 452</b>	<b>934 499</b>	<b>995 498</b>	<b>1 052 183</b>	<b>1 134 493</b>	<b>1 266 358</b>

Communes	Superficie Km <sup>2</sup>
Blain	101,72
Bouvron	47,63
Le Gâvre	53,58
La Chevallerais	10,23
Fay-de-Bretagne	64,81
Notre-Dame-des-Landes	37,40
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>315,37</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>6 821,6</b>

Evolution démographique  
Taux d'évolution annuel moyen  
1999 - 2009  
1990 - 1999



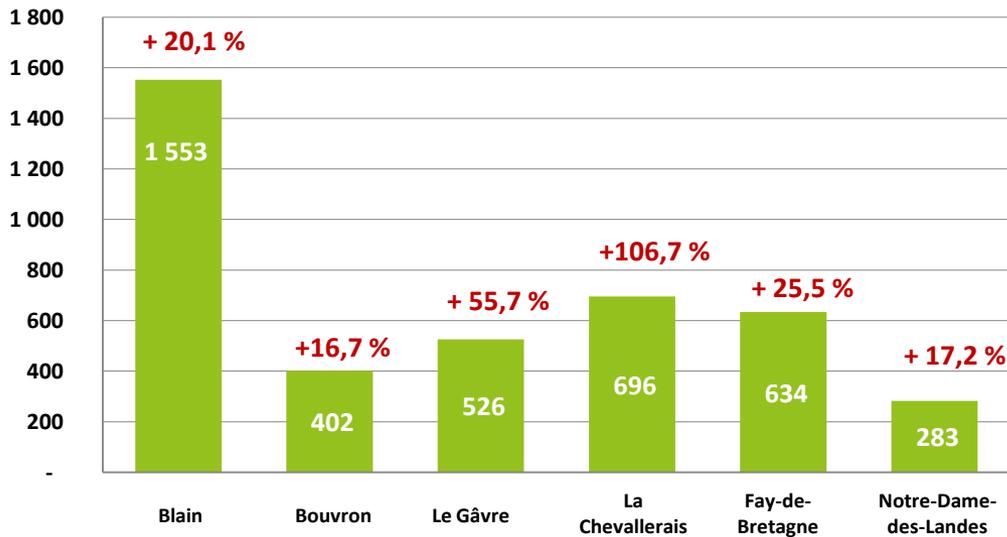
En 2009, la population municipale enregistre plus de 25 % de croissance entre 1999 et 2009 tandis que le département n'enregistre que 11 % d'accroissement de la population.

63 habitants/km<sup>2</sup>

# Le paysage social de notre territoire.

## Evolution et taux de variation de la population entre 1999 et 2009

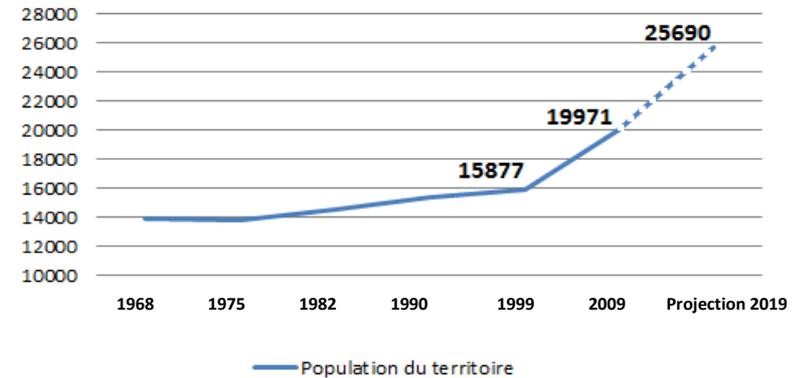
INSEE RP 1999 2009



**■** Nombre de personnes  
**X %** Taux variation entre 1999 et 2009

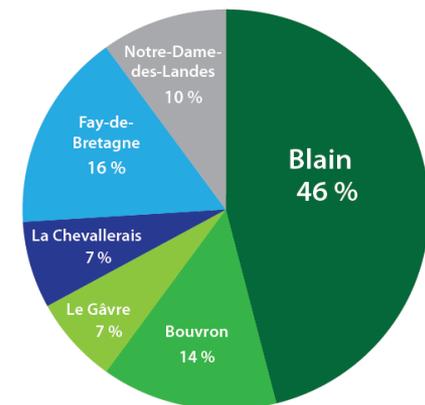
*Sur Blain, la population a augmenté de 1553 habitants entre 1999 et 2009, ce qui correspond à une augmentation de 20,1 % de la population.*

## Evolution de la population depuis 1968 - Insee



*La projection 2019 est établie en appliquant la progression de la population entre 1999 et 2009 à la prochaine décennie.*

## Répartition de la population totale du bassin de vie en 2009



# Le paysage social de notre territoire.

## « Taux estimé de fécondité » sur le bassin de vie

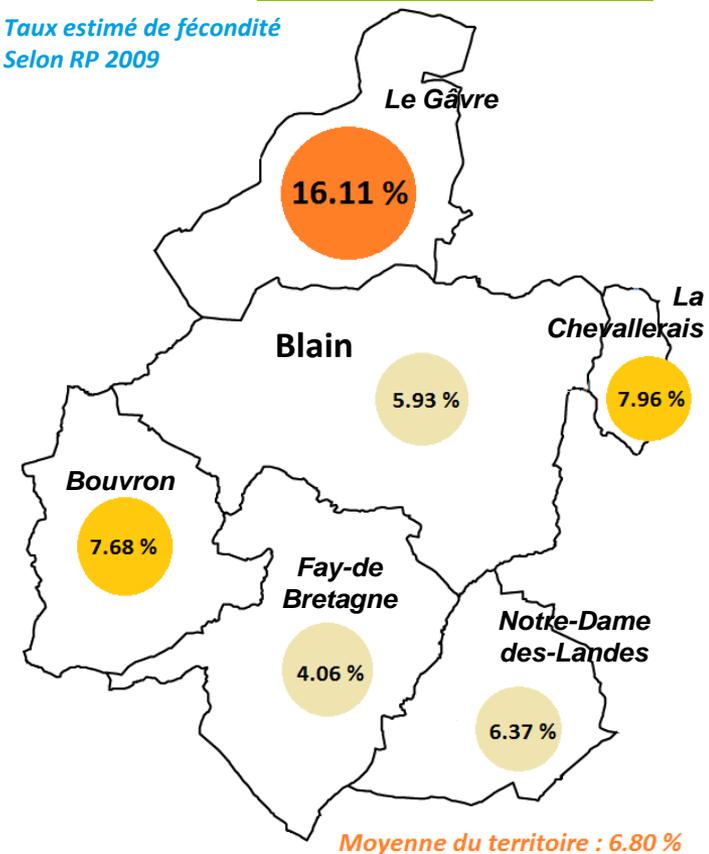
Le **taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans)

### Taux estimé de fécondité en 2009 - Insee - RP 2009

Communes	Femmes en âge de procréer	Naissances	Taux de fécondité
Blain	2 123	126	5,93%
Bouvron	651	50	7,68%
Le Gâvre	329	53	16,11%
La Chevallerais	364	29	7,96%
Fay-de-Bretagne	739	30	4,06%
Notre-Dame-des-Landes	487	31	6,37%
BASSIN DE VIE	4 693	319	6,80%
DEPARTEMENT	295 326	16 766	5,68%

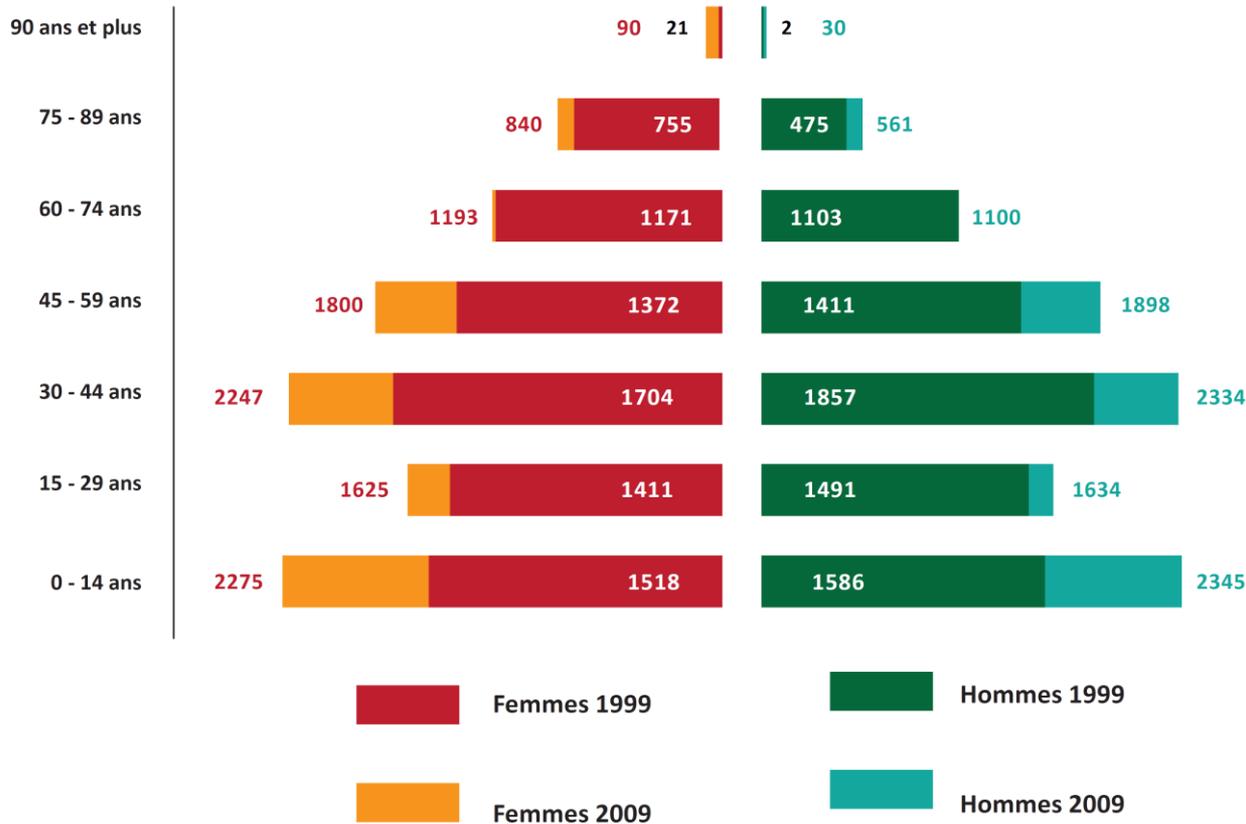
*Le taux de fécondité est de 6,80 % sur notre bassin de vie. La commune de Le Gâvre affiche un taux estimé de fécondité de 16,11 % en 2009*

Taux estimé de fécondité  
Selon RP 2009



# Le paysage social de notre territoire.

Pyramide des âges du bassin de vie 1999 et 2009 - INSEE RP 1999 et 2009



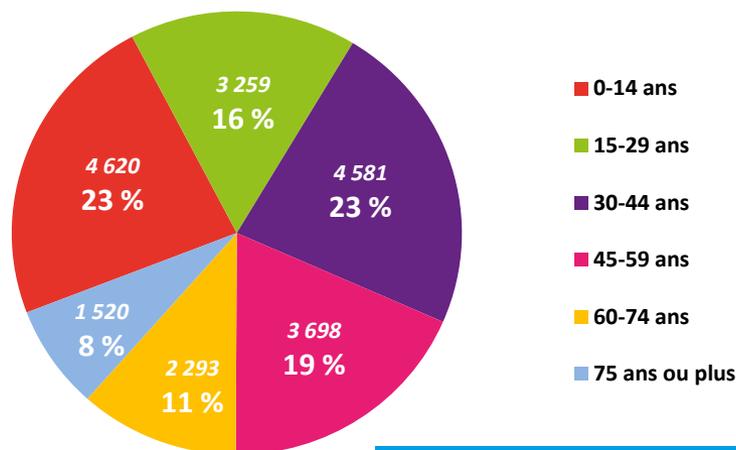
On constate le rajeunissement de la population

# Le paysage social de notre territoire.

Répartition de la population principale par tranches d'âges en 2009 - INSEE RP 2009

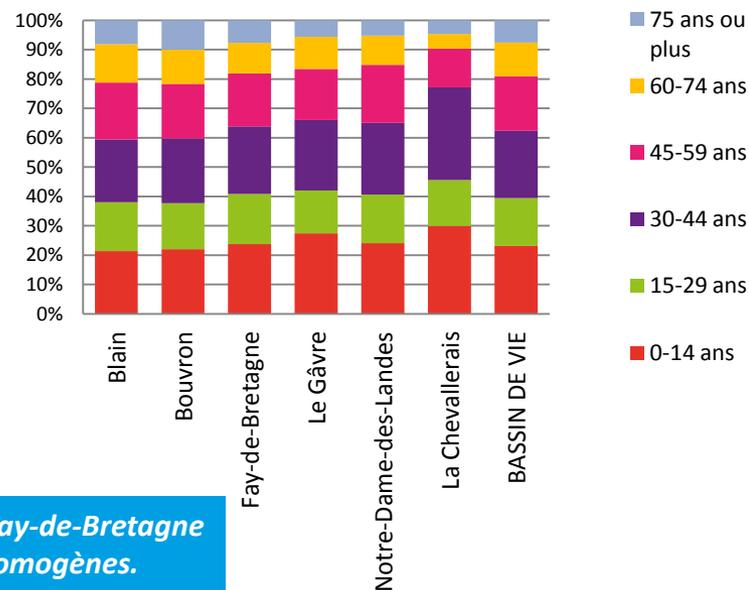
Communes	Population municipale	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Blain	9 284	1 987	1 543	1 988	1 794	1 218	754
Bouvron	2 810	618	440	621	522	329	280
Le Gâvre	1 471	404	214	353	256	161	82
La Chevallerais	1 348	403	212	425	179	67	63
Fay-de-Bretagne	3 125	744	531	720	565	326	240
Notre-Dame-des-Landes	1 933	465	319	473	382	192	101
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>19 971</b>	<b>4 620</b>	<b>3 259</b>	<b>4 581</b>	<b>3 698</b>	<b>2 293</b>	<b>1 520</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>1 266 358</b>	<b>245 232</b>	<b>244 039</b>	<b>261 845</b>	<b>251 914</b>	<b>161 635</b>	<b>101 693</b>

Répartition de la population du bassin de vie par tranches d'âges en 2009 - RP 2009



*Les communes de Blain, Bouvron et Fay-de-Bretagne présentent des tranches d'âge homogènes.*

Répartition des populations par âge RP 2009 - Insee

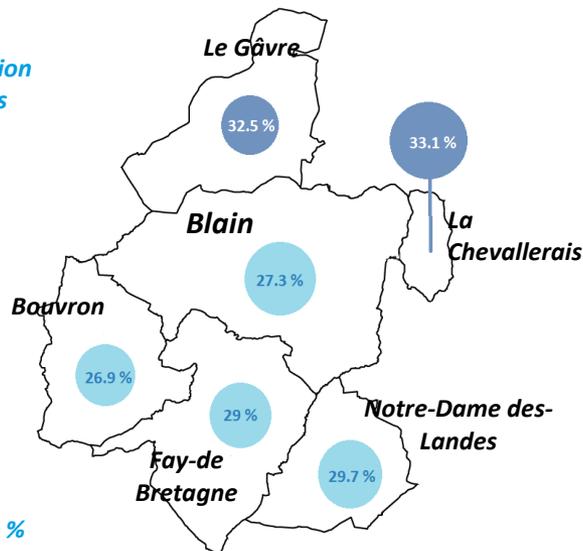


# Le paysage social de notre territoire.

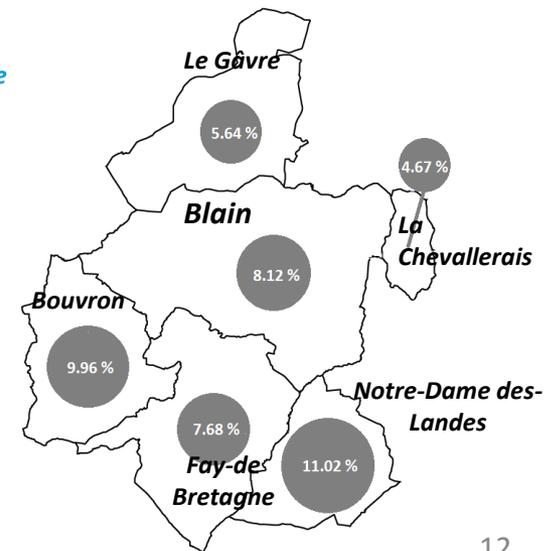
## Population par âge 1999-2009 - INSEE RP 1999 et 2009

Communes	Ensemble population 1999	Ensemble population 2009	Variation 1999 2009	Poids de la population de moins de 20 ans en 2009 en %	Evolution de la pop de - de 20 ans 1999/2009		Poids de la population de 75 ans et plus en 1999 en %	Poids de la population de 75 ans et plus en 2009 en %	Evolution de la pop de 75 ans et plus 1999/2009		Nombre 60 ans et plus en 2009	Nombre - de 20 ans en 2009	Indice de jeunesse en 2009 (moins de 20 ans/ 60 ans et plus)
					Effectifs	%			Effectifs	%			
Blain	7 731	9 284	20,1%	27,3%	444	5,7%	7,2%	8,1%	142	1,8%	1 972	2 534	1,28
Bouvron	2 408	2 810	16,7%	26,9%	144	5,9%	9,1%	9,9%	40	1,7%	609	755	1,24
Le Gâvre	945	1 471	55,6%	32,5%	248	9,9%	6,8%	5,6%	159	6,4%	244	478	1,96
La Chevallerais	652	1 348	106,7%	33,1%	267	28,2%	8,1%	4,7%	12	1,3%	130	446	3,43
Fay-de-Bretagne	2 491	3 125	25,5%	28,9%	267	16,1%	4,0%	7,7%	55	3,3%	566	904	1,60
Notre-Dame-des-Landes	1 650	1 933	17,2%	29,7%	56	8,6%	7,4%	11,1%	21	3,2%	293	575	1,96
BASSIN DE VIE	15 877	19 971	25,7%	28,5%	1 426	8,9%	7,2%	7,6%	429	2,7%	3 814	5 692	1,49
DEPARTEMENT	1 134 493	1 266 358	11.6 %	25,8%	19 955	6,5 %	7 %	8,1%	28 214	38,6 %	263 328	327 196	1,24

Poids de la population des moins de 20 ans RP 2009 - INSEE



Poids de la population de 75 ans et plus RP 2009 - INSEE



# Le paysage social de notre territoire.

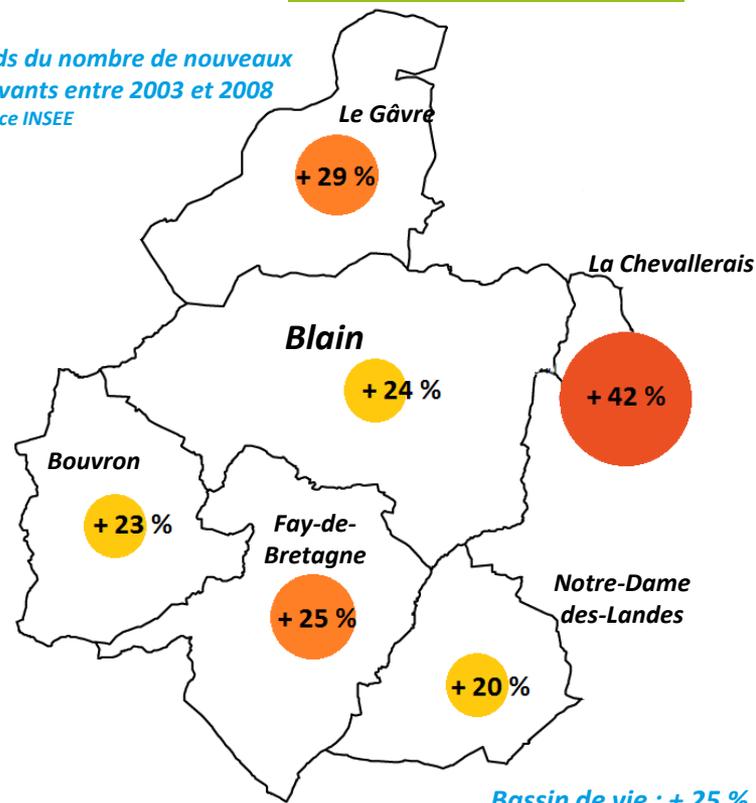
## Les nouveaux arrivants sur le bassin de vie

Personnes ne résidant pas sur le bassin de vie 5 ans auparavant - INSEE 2003-2008

Communes	Population en 2008	Nouveaux arrivants 2003-2008	Pourcentage
Blain	9 041	2 179	24%
Bouvron	2 732	634	23%
Le Gâvre	1 388	409	29%
La Chevallerais	1 291	542	42%
<b>PAYS DE BLAIN</b>	<b>14 452</b>	<b>3 764</b>	<b>26%</b>
Fay-de-Bretagne	3 019	762	25%
Notre-Dame-des-Landes	1 892	383	20%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>19 363</b>	<b>4 909</b>	<b>25%</b>
DEPARTEMENT	1 290 533	Données non disponibles	

Le quart de la population ne résidait pas sur le bassin de vie 5 ans auparavant

Poids du nombre de nouveaux arrivants entre 2003 et 2008  
Source INSEE



Lieu de résidence antérieure 5 ans auparavant - RP 2008 - Commune de Blain

Communes	Même logement	Autre logement de la même commune	Autre commune du même département	Autre département de la même région	Autre région en France métropolitaine	Autre région dans un Dom	Collectivité d'outre-mer (Com)	A l'étranger	Ensemble
Blain	5380	844	1493	70	460	12	0	90	8348
Pourcentage	64,45%	10,11%	17,88%	0,84%	5,51%	0,14%	0,00%	1,08%	100,00%



## Familles

# Le paysage social de notre territoire.

Un **ménage**, au sens du **recensement de la population**, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même **résidence principale**. Une **famille** est la partie d'un **ménage** comprenant au moins deux personnes et constituée :

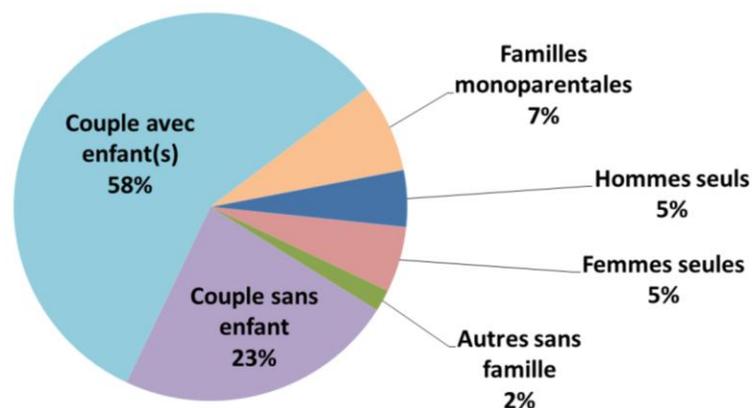
- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (**famille monoparentale**)

Un **ménage** peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

## Répartition des ménages selon la structure familiale en 2009

Communes	Nombre de ménages	Ménage une personne	Dont ménages hommes seuls	Dont ménages femmes seules	Ménages autres sans famille	Ménages avec famille(s)	Familles couples sans enfant	Famille couple avec enfant(s)	Familles monoparentales
Blain	3 641	1 025	473	552	80	2 536	1 016	1 216	304
Bouvron	1 104	296	124	172	20	788	344	376	68
Le Gâvre	554	150	64	86	4	401	132	200	68
La Chevallerais	480	79	50	29	8	393	138	238	17
Fay-de-Bretagne	1 199	290	147	143	12	897	344	483	70
Notre-Dame-des-Landes	731	150	100	50	8	573	227	304	42
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>7 710</b>	<b>1 991</b>	<b>959</b>	<b>1 032</b>	<b>131</b>	<b>5 588</b>	<b>2 201</b>	<b>2 818</b>	<b>569</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>545 654</b>	<b>185 401</b>	<b>77 894</b>	<b>107 507</b>	<b>13 069</b>	<b>347 184</b>	<b>151 419</b>	<b>157 033</b>	<b>38 733</b>

Répartition de la population selon le type de ménage sur l'ensemble du bassin de vie - RP 2008



Au sens de l'INSEE, les familles monoparentales sont identifiées dans les enquêtes auprès des ménages. Elles représentent les ménages pour lesquels le parent vit seul sans conjoint avec ses enfants âgés de moins de 18 ans dans un logement ordinaire, sans qu'il y ait d'autres personnes partageant le même logement. Ainsi, un parent isolé vivant sous le même toit que ses parents n'est pas pris en compte.

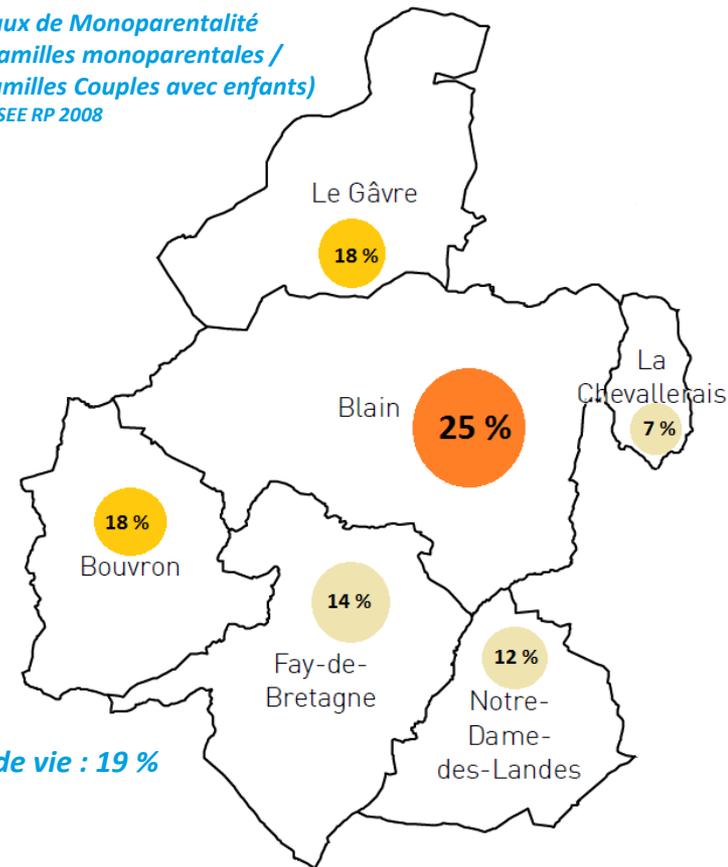
Pour les CAF, les familles monoparentales sont définies comme les personnes veuves, divorcées, séparées, abandonnées ou célibataires, qui n'ont pas de vie maritale et assument seules la charge d'un ou plusieurs enfants âgés de moins de 20 ans.

# Le paysage social de notre territoire.

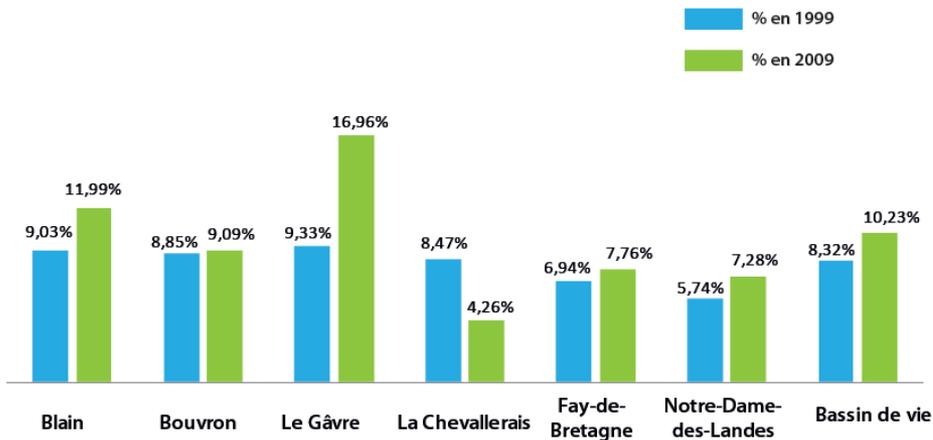
Nombre et taux de familles monoparentales en 1999 et 2009 INSEE RP 1999 et 2009

Communes	Familles en 1999	Familles monoparentales en 1999	% 1999	Familles en 2009	Familles monoparentales en 2009	% 2009
Blain	2 116	191	9,03%	2 536	304	11,99%
Bouvron	667	59	8,85%	792	72	9,09%
Le Gâvre	268	25	9,33%	401	68	16,96%
La Chevallerais	189	16	8,47%	393	17	4,26%
Fay-de-Bretagne	692	48	6,94%	897	70	7,76%
Notre-Dame-des-Landes	453	26	5,74%	581	42	7,28%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>4 385</b>	<b>365</b>	<b>8,32%</b>	<b>5 599</b>	<b>573</b>	<b>10,23%</b>
<b>DEPARTEMENT</b>				<b>344 860</b>	<b>38 332</b>	<b>11,11%</b>

Taux de Monoparentalité  
(Familles monoparentales /  
Familles Couples avec enfants)  
INSEE RP 2008



Evolution du taux de monoparentalité  
INSEE RP 1999 2009



La monoparentalité est en forte croissance à Le Gâvre.

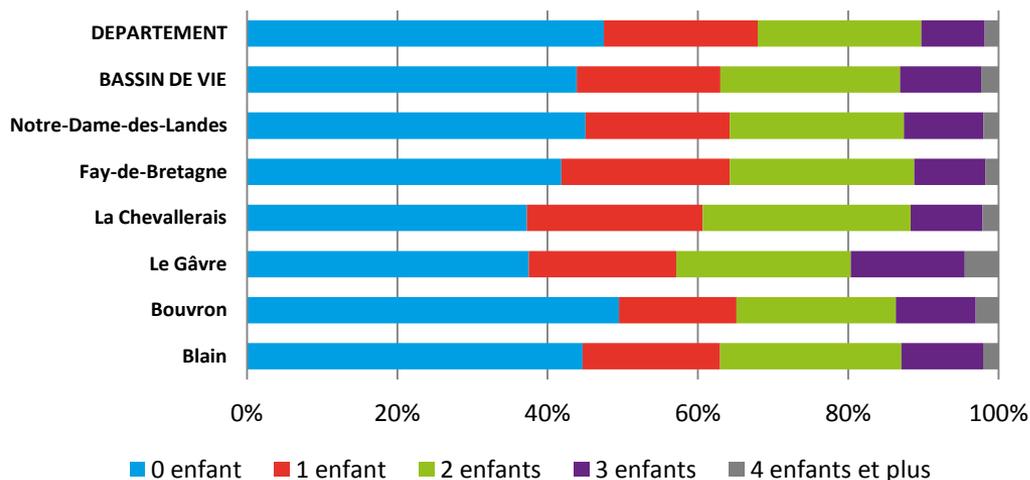
Un quart des familles blinoises avec enfants sont des familles monoparentales.

# Le paysage social de notre territoire.

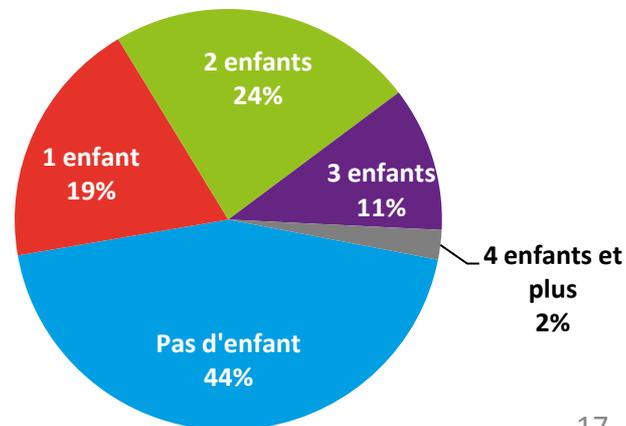
Répartition des ménages selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans - RP 2009 INSEE

Communes	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Blain	1 132	464	612	276	52
Bouvron	392	124	168	84	24
Le Gâvre	150	79	93	61	18
La Chevallerais	146	92	109	38	8
Fay-de-Bretagne	375	201	220	85	15
Notre-Dame-des-Landes	262	112	135	62	12
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>2 457</b>	<b>1 071</b>	<b>1 337</b>	<b>605</b>	<b>129</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>165 374</b>	<b>71 207</b>	<b>75 809</b>	<b>29 371</b>	<b>6 399</b>

Répartition des ménages selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2009 - RP 2009 INSEE



Répartition des ménages selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans sur le bassin de vie - RP 2009 INSEE



# Le paysage social de notre territoire.

## Scolarisation de la population de moins de 30 ans sur le bassin de vie – INSEE RP 1999 et 2008

Population selon l'âge en 1999	2-5 ans	6-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans ou plus
<b>Blain</b>	410	1 008	372	586	473	4 687
<b>Bouvron</b>	126	285	115	193	138	1 509
<b>Le Gâvre</b>	44	120	40	56	44	623
<b>La Chevallerais</b>	34	88	27	47	46	391
<b>Fay-de-Bretagne</b>	112	315	99	198	163	1 534
<b>Notre-Dame-des-Landes</b>	98	258	74	131	91	944
<b>Bassin de vie 1999</b>	<b>824</b>	<b>2 074</b>	<b>727</b>	<b>1 211</b>	<b>955</b>	<b>9 688</b>
Population scolarisée en 1999	2-5 ans	6-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans ou plus
<b>Blain</b>	329	998	367	216	16	44
<b>Bouvron</b>	91	282	113	81	4	11
<b>Le Gâvre</b>	33	119	38	20	2	3
<b>La Chevallerais</b>	31	88	27	23	0	2
<b>Fay-de-Bretagne</b>	97	313	97	75	7	9
<b>Notre-Dame-des-Landes</b>	76	258	73	66	2	13
<b>Bassin de vie 1999</b>	<b>657</b>	<b>2 058</b>	<b>715</b>	<b>481</b>	<b>31</b>	<b>82</b>
<b>Taux de scolarisation 1999</b>	<b>80%</b>	<b>99%</b>	<b>98%</b>	<b>40%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>

Population selon l'âge en 2008	2-5 ans	6-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans ou plus
<b>Blain</b>	541	1 147	349	611	543	5 602
<b>Bouvron</b>	175	337	90	167	170	1 704
<b>Le Gâvre</b>	107	173	61	79	80	835
<b>La Chevallerais</b>	143	172	26	76	101	702
<b>Fay-de-Bretagne</b>	216	391	93	208	211	1 788
<b>Notre-Dame-des-Landes</b>	121	252	83	131	121	1 113
<b>Bassin de vie 2008</b>	<b>1 303</b>	<b>2 473</b>	<b>703</b>	<b>1 272</b>	<b>1 226</b>	<b>11 745</b>
Population scolarisée en 2008	2-5 ans	6-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans ou plus
<b>Blain</b>	407	1 138	334	208	14	33
<b>Bouvron</b>	143	332	88	51	3	9
<b>Le Gâvre</b>	82	172	58	29	2	4
<b>La Chevallerais</b>	111	170	25	22	1	7
<b>Fay-de-Bretagne</b>	149	386	91	73	9	13
<b>Notre-Dame-des-Landes</b>	90	250	81	60	7	3
<b>Bassin de vie 2008</b>	<b>982</b>	<b>2 449</b>	<b>678</b>	<b>442</b>	<b>36</b>	<b>69</b>
<b>Taux de scolarisation 2008</b>	<b>75%</b>	<b>99%</b>	<b>97%</b>	<b>35%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>

# Le paysage social de notre territoire.

## Effectif des établissements scolaires du bassin de vie à la rentrée 2012

Effectifs au 24 septembre 2012	Nombre de classes			Effectifs enseignement Préélémentaire					Effectifs enseignement élémentaire					CLIS	TOTAL général		
	Maternelle	Elémentaire	Intégration	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus	Total Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			Total Elémentaire	
<b>Blain</b>	Anatole France	7	13	1	8	67	62	58	195	75	65	67	65	55	327	11	533
	Notre Dame	2	4		4	17	14	17	52	14	17	19	18	18	86		138
	Sainte-Philomène	2	2		2	15	11	10	38	16	13	11	8	10	58		96
<b>Bouvron</b>	Félix Leclerc	4	6		4	35	34	40	113	30	30	42	34	25	161		274
	Saint Sauveur	2	4		2	15	17	14	48	16	17	22	13	24	92		140
<b>Le Gâvre</b>	Charles Perron	3	5			21	30	34	85	27	32	20	19	26	124		209
	Saint Pierre	1	2		2	12	13	8	35	14	8	7	8	3	40		75
<b>La Chevallerais</b>	Ecol'eau	2	3			24	29	20	73	15	13	12	8	11	59		132
	Saint Aubin	2	4			17	14	18	49	18	20	27	22	27	114		163
<b>Fay-de-Bretagne</b>	Henri Rivière	4	5			36	27	32	95	21	26	30	21	21	119		214
	Saint Martin	3	5		1	24	28	30	83	27	29	25	23	24	128		211
<b>Notre-Dame-des-Landes</b>	Marcel Pagnol	2	5			14	25	25	64	19	24	20	24	16	103		167
	Sainte Marie	1	3		1	13	12	9	35	14	12	17	13	8	64		99
<b>BASSIN DE VIE</b>		<b>35</b>	<b>61</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>310</b>	<b>316</b>	<b>315</b>	<b>965</b>	<b>306</b>	<b>306</b>	<b>319</b>	<b>276</b>	<b>268</b>	<b>1 475</b>	<b>11</b>	<b>2 451</b>

## Effectifs des établissements du second degré à la rentrée 2012

Etablissements	Effectifs
Collège Le Galinet	771
Segpa Le Galinet	117
Collège Saint Laurent	671
Lycée Camille Claudel	740
Lycée Blain-Derval	151
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>2 450</b>



# Groupes socioprofessionnels et revenus

# Le paysage social de notre territoire.



## Activités et Répartition des Groupes Socioprofessionnels Ex-CSP (catégories socioprofessionnelles)

La nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » dite « PCS » a remplacé, en 1982, la CSP.

Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux :

- Les « groupes socioprofessionnels » (8 postes)
- Les « catégories socioprofessionnelles » (24 et 42 postes)
- Les « professions » (486 postes).

Cette version (PCS-2003) est en vigueur depuis le 1er janvier 2003. Les premier et deuxième niveaux sont restés inchangés par rapport à la version en vigueur de 1982 à 2003.

### Répartition des ménages selon le Groupe Socioprofessionnel de la personne référent - Insee 1999 - 2009

Communes	Nombre Ménages	Agriculteurs exploitants	Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	Cadres et Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Blain	2 851	3%	5%	5%	14%	9%	25%	33%	5%
Bouvron	918	5%	5%	5%	11%	6%	27%	35%	5%
Le Gâvre	386	2%	6%	3%	13%	6%	24%	39%	8%
La Chevallerais	245	6%	7%	4%	9%	6%	31%	35%	2%
Fay-de-Bretagne	922	8%	4%	7%	13%	7%	24%	34%	3%
Notre-Dame-des-Landes	570	7%	6%	7%	17%	6%	25%	29%	4%
BASSIN DE VIE 1999 (%)	100 %	5%	5%	6%	14%	8%	25%	33%	5%
BASSIN DE VIE 1999 (Nb)	5 892	278	290	332	803	456	1 502	1 964	267

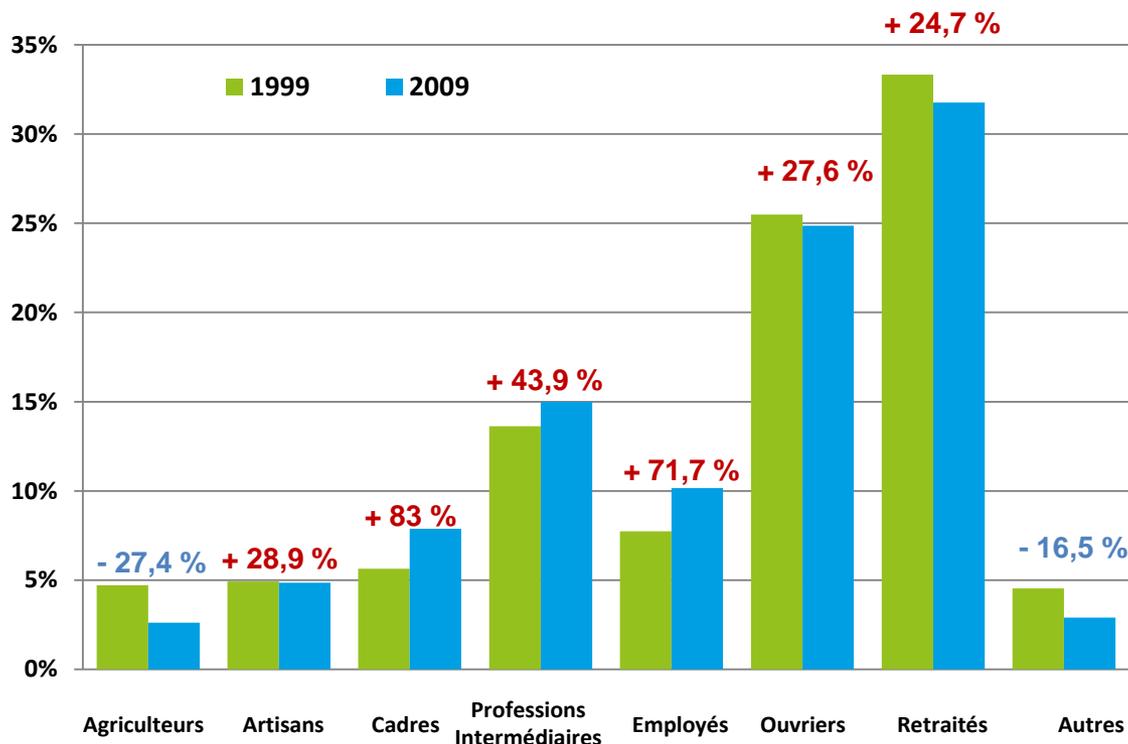
**Proposition de lecture :**  
Entre 1999 et 2009 la part des ménages dont la personne référente appartient au groupe socioprofessionnel des agriculteurs exploitants est passée de 5 à 3 %. Cela représente une variation au sein de ce groupe socioprofessionnel de -27 %.

Communes	Nombre Ménages	Agriculteurs exploitants	Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	Cadres et Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Blain	3 641	1%	5%	9%	13%	10%	24%	34%	4%
Bouvron	1 104	2%	4%	5%	15%	9%	25%	36%	4%
Le Gâvre	554	0%	6%	5%	19%	11%	28%	31%	1%
La Chevallerais	480	6%	6%	7%	16%	9%	36%	18%	3%
Fay-de-Bretagne	1 199	5%	5%	9%	15%	11%	24%	29%	2%
Notre-Dame-des-Landes	731	5%	5%	9%	18%	10%	24%	27%	2%
BASSIN DE VIE 2009 (%)	100%	3%	5%	8%	15%	10%	25%	32%	3%
BASSIN DE VIE 2009 (Nb)	7 710	202	374	608	1 155	783	1 916	2 449	223

Variation 1999/2009	Nombre Ménages	Agriculteurs exploitants	Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	Cadres et Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
1999	5 892	5%	5%	6%	14%	8%	25%	33%	5%
2009	7 710	3%	5%	8%	15%	10%	25%	32%	3%
Variation 1999/2009	31%	-27%	29%	83%	44%	72%	28%	25%	-17%

# Le paysage social de notre territoire.

Evolution des proportions des Groupes Socioprofessionnels  
entre 1999 et 2009 sur le bassin de vie - INSEE RP 2009



*Les données de 1999 et 2009 correspondent à la part de chaque groupe socioprofessionnel dans la population totale.*

*La variation 1999-2009 correspond à l'évolution propre de chaque groupe socioprofessionnel*

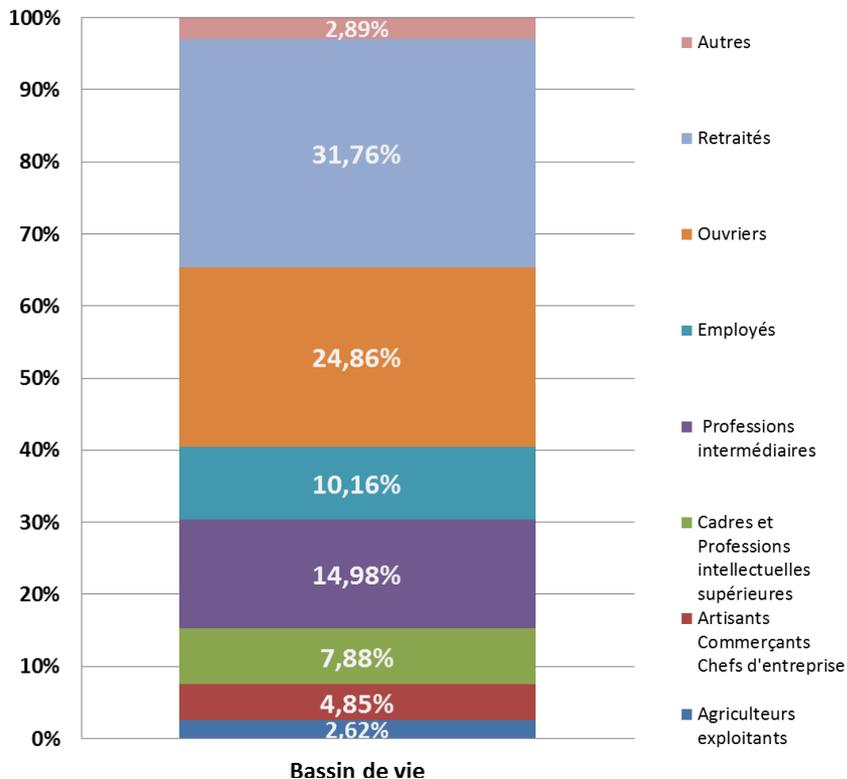
*Proposition de lecture :*

*Les cadres sont passés d'un poids de 5 % dans la population en 1999 à un poids de 7 % en 2009.*

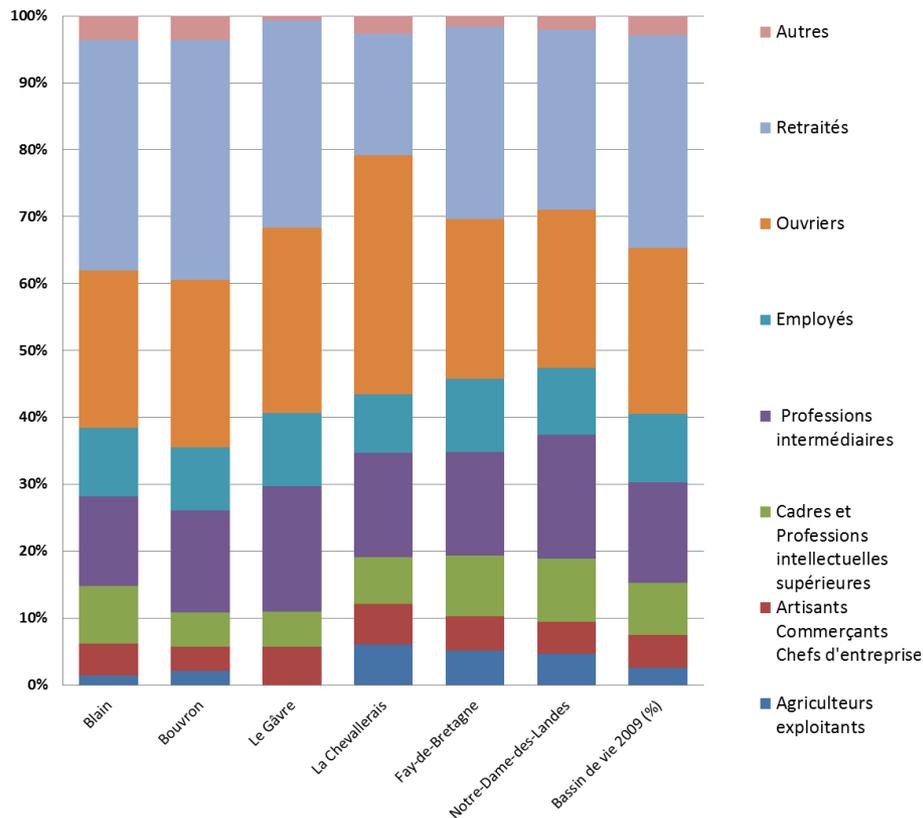
*Entre 1999 et 2009, le groupe « cadres » a augmenté de 83 %.*

# Le paysage social de notre territoire.

Répartition de la population 2009 selon le Groupe Socioprofessionnel de la personne de référence du ménage  
Insee RP 2009



Répartition des ménages selon le Groupe socioprofessionnel de la personne de référence en 2009 par commune - RP 2009



# Le paysage social de notre territoire.

## Revenus des ménages

### Structures et répartition des revenus en 2009 - Insee 2009

Communes	Part des revenus salariaux (%)	Part des pensions, retraites, rentes (%)	Part des bénéfices (%)	Part des autres revenus (%)	RFM 2009 Revenu Fiscal Médian par unité de consommation	Revenu fiscal mensuel médian par unité de consommation
Blain	67,48	23,57	5,36	3,59	17 090	1 424
Bouvron	72,80	19,91	3,31	3,98	17 179	1 432
Le Gâvre	-	-	-	-	15 992	1 333
La Chevallerais	-	-	-	-	18 128	1 511
Fay-de-Bretagne	71,78	17,17	5,5	5,55	17 936	1 495
Notre-Dame-des-Landes	--	-	-	-	17 534	1 461
BASSIN DE VIE	70,69	20,22	4,72	4,37		
DEPARTEMENT	65,00	23,80	5,30	5,90	19 224	1 602

**Le salaire médian :** Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la **moyenne** de l'ensemble des **salaires** de la population considérée.

**Le revenu fiscal** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au **revenu disponible**.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de **chômage** (hors RSA).

#### Exemple de lecture :

Sur le bassin de vie, 20,22 % des revenus proviennent de pensions, retraites et rentes.

En 2009, à Blain, 50 % des salariés gagnent plus de 17 090 euros annuels, soit 1424 euros par mois.

Les informations ne sont pas connues sur les plus petites communes afin de ne pas être en mesure d'identifier les ménages concernés.

Le revenu fiscal est constitué de quatre grandes catégories :

- les revenus salariaux ;
- les revenus des professions non salariées (bénéfices) ;
- les pensions, retraites et rentes ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

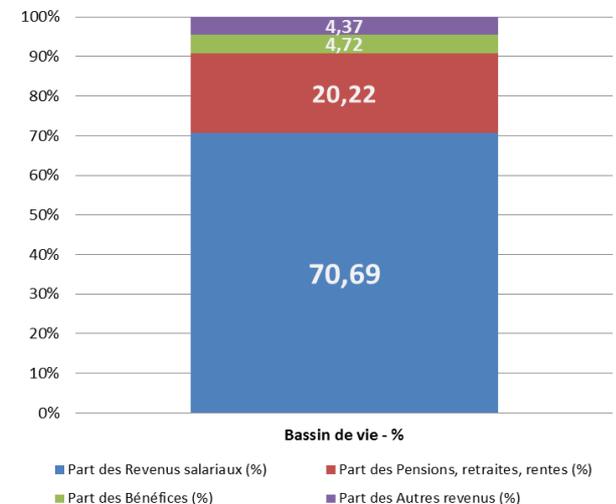
**L'Unité de consommation (UC) :** il s'agit d'un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les **niveaux de vie** de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Pour comparer le **niveau de vie** des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les **biens de consommation** (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'**OCDE**) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

### Revenus fiscaux des ménages en 2009 - INSEE 2009



# Le paysage social de notre territoire.

## Imposition des ménages

### Nombre de foyers fiscaux et part d'imposition de 2006 à 2009 Revenu - Niveaux de vie - Patrimoine

Année	Foyers fiscaux en 2009	Foyers fiscaux IMPOSABLES	%	Foyers fiscaux NON IMPOSABLES	%
2009	10 795	5 351	49,57%	5 444	50,43%
2008	10 691	5 198	48,62%	5 493	51,38%
2007	10 407	5 188	49,85%	5 219	50,15%
2006	10 153	4 866	47,93%	5 287	52,07%

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages.

### La « Médiane » :

Si on ordonne une distribution (de **salaires**, de revenus, de **chiffre d'affaires...**) la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales.

Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salariés.

### Les « quartiles » :

Si on ordonne une distribution (de **salaires**, de revenus, de **chiffre d'affaires...**) les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier quartile (noté généralement Q1) est le salaire au-dessous duquel se situent 25 % des salaires ;
- le deuxième quartile est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires ; c'est la médiane ;
- le troisième quartile (noté généralement Q3) est le salaire au-dessous duquel se situent 75 % des salaires.

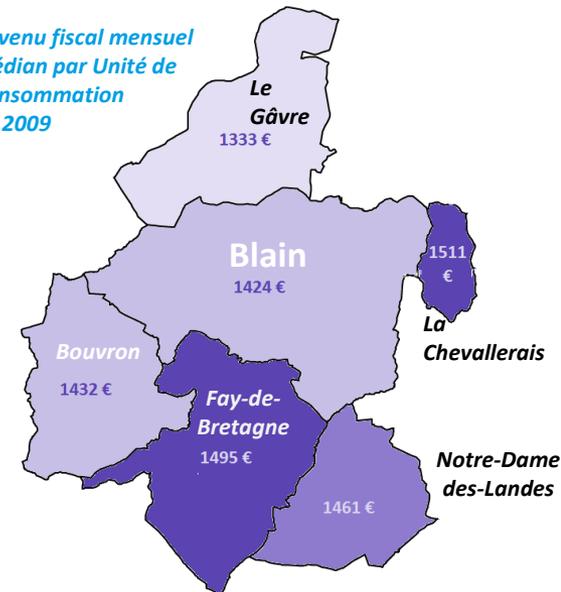
Le premier quartile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 75 % des salaires ; le deuxième quartile est le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salaires, et le troisième quartile le salaire au-dessus duquel se situent 25 % des salaires.

### Caractéristiques des ménages fiscaux sur le Bassin de vie en 2009 - INSEE RP 2009

Communes	Nombre de ménages fiscaux	Nombre personnes des ménages fiscaux	Part des ménages fiscaux imposés (%)	1er quartile (€)	Médiane (€)	3ème quartile (€)	Écart interquartile (€)
Blain	3 666	9 152	52	16 889	26 841	39 464	22 575
Bouvron	1 120	2 834	48	18 334	27 640	39 751	21 418
Le Gâvre	598	1 588			26 961		
La Chevallerais	478	1 379			33 686		
Fay-de-Bretagne	1 209	3 155	51	18 469	30 654	42 281	23 812
Notre-Dame-des-Landes	733	2 022			31 504		
BASSIN DE VIE	7 804	20 129	50				
DEPARTEMENT	541 222	1 271 245	58,2	13 573	19 224	26 254	

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages.

Revenu fiscal mensuel médian par Unité de Consommation en 2009





## Logements

# Le paysage social de notre territoire.

## Caractéristiques de l'habitat sur le bassin de vie – INSEE 1999 et 2009

Communes	Nombre de maisons en 1999	Nombre de maisons en 2009	Nombre d'appartements en 1999	Nombre d'appartements en 2009	Evolution 1999/2009 maisons	Evolution 1999/2009 appartements
Blain	2 689	3 293	374	626	22,46%	67,38%
Bouvron	920	1 127	86	91	22,50%	5,81%
Le Gâvre	539	683	-	22	26,75%	-
La Chevallerais	276	503	12	15	82,28%	21,82%
Fay-de-Bretagne	979	1 221	25	90	24,75%	258,32%
Notre-Dame-des-Landes	619	747	2	19	20,66%	862,04%
BASSIN DE VIE	6 022	7 574	499	863	25,78%	72,93%
DEPARTEMENT	351 442	410 507	189 998	229 520	16,81%	20,80%

*A Blain, en 2009  
324 logements sociaux  
Soit 9 % des résidences principales*

## Evolution du nombre de résidences principales entre 1975 et 2009 - INSEE

Communes	Résidences principales en 1975	Résidences principales en 1982	Résidences principales en 1990	Résidences principales en 1999	Résidences principales en 2009	Evolution 1999/2009
Blain	1 990	2 238	2 487	2 851	3 637	28%
Bouvron	687	765	810	918	1 105	20%
Le Gâvre	298	335	368	386	555	44%
La Chevallerais	164	192	226	245	482	97%
Fay-de-Bretagne	644	694	804	922	1 195	30%
Notre-Dame-des-Landes	374	428	503	570	724	27%
BASSIN DE VIE	4 157	4 652	5 198	5 892	7 699	31%
DEPARTEMENT	300 057	346 436	391 348	460 758	545 646	18%

*Un accroissement du nombre de résidences principales de 31 % sur le territoire entre 1999 et 2009*

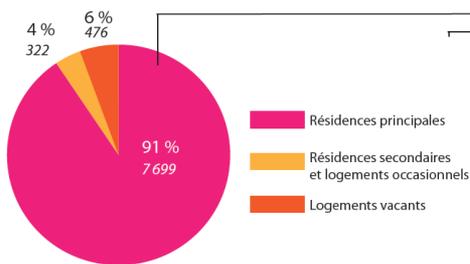
## Evolution du nombre de pièces des résidences principales en 1999 et 2009 – INSEE

Résidence principale	1999	%	2009	%	Ecart	Evolution 1999/2009
1 pièce	104	1%	108	1%	4	4%
2 pièces	546	7%	562	6%	16	3%
3 pièces	1 188	15%	1 246	13%	58	5%
4 pièces	1 569	20%	1 927	20%	358	23%
5 pièces ou plus	2 485	31%	3 856	40%	1 371	55%
Ensemble	7 891	100%	9 465	100%	1 807	23%

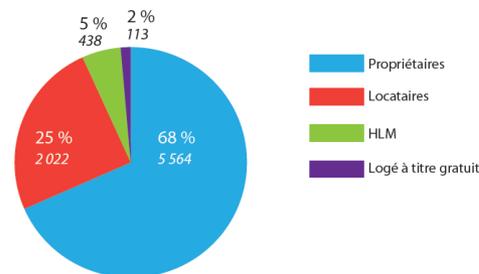
*476 logements vacants en 2009*

# Le paysage social de notre territoire.

Résidences du bassin de vie  
8 497 logements en 2009  
RP INSEE 2009



Répartition des résidences principales  
selon le statut résidentiel des occupants  
RP INSEE 2009



Propriétaires  
Locataires  
HLM  
Logé à titre gratuit

Communes	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2009	Résidences principales occupées par des locataires en 2009	Résidence principale HLM louée vide en 2009	Résidence principale logée à titre gratuit en 2009
Blain	2 439	1 140	324	58
Bouvron	841	248	29	16
Le Gâvre	436	111	11	8
La Chevallerais	392	85	6	6
Fay-de-Bretagne	905	274	39	16
Notre-Dame-des-Landes	551	165	30	9
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>5 564</b>	<b>2 022</b>	<b>438</b>	<b>113</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>341 916</b>	<b>195 984</b>	<b>64 451</b>	<b>7 747</b>

Communes	Logements en 2009	Résidences principales en 2009	Résidences secondaires et logements occasionnels en 2009	Logements vacants en 2009
Blain	3 953	3 637	108	208
Bouvron	1 226	1 105	46	75
Le Gâvre	714	555	106	53
La Chevallerais	520	482	16	22
Fay-de-Bretagne	1 314	1 195	40	79
Notre-Dame-des-Landes	771	724	7	39
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>8 497</b>	<b>7 699</b>	<b>322</b>	<b>476</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>47 485</b>	<b>545 646</b>	<b>70 181</b>	<b>31 658</b>

# Le paysage social de notre territoire.

## Poids des logements sociaux et évolutions entre 1999 et 2009 - INSEE 1999 et 2009

Communes	Résidences principales en 2009	Résidences principales en 1999	Evolution résidences principales entre 1999 et 2009	Personnes résidences principales en 2009	Personnes résidences principales HLM louées vides en 2009	Résidences principales HLM louées vides en 2009	Part des résidences HLM résidences principales en 2009	Résidences principales HLM louées vides en 1999	Part des résidences HLM résidences principales en 1999
Blain	3 637	2 851	27,6%	8 855	665	324	8,9%	296	10,4%
Bouvron	1 105	918	20,4%	2 721	51	29	2,6%	26	2,8%
Le Gâvre	555	386	43,8%	1 441	23	11	2,0%	10	2,6%
La Chevallerais	482	245	96,7%	1 348	19	6	1,2%	6	2,4%
Fay-de-Bretagne	1 195	922	29,6%	3 044	84	39	3,3%	4	0,4%
Notre-Dame-des-Landes	724	570	27,0%	1 926	70	30	4,1%	10	1,8%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>7 698</b>	<b>5 892</b>	<b>30,7%</b>	<b>19 335</b>	<b>912</b>	<b>439</b>	<b>5,7%</b>	<b>352</b>	<b>6,0%</b>

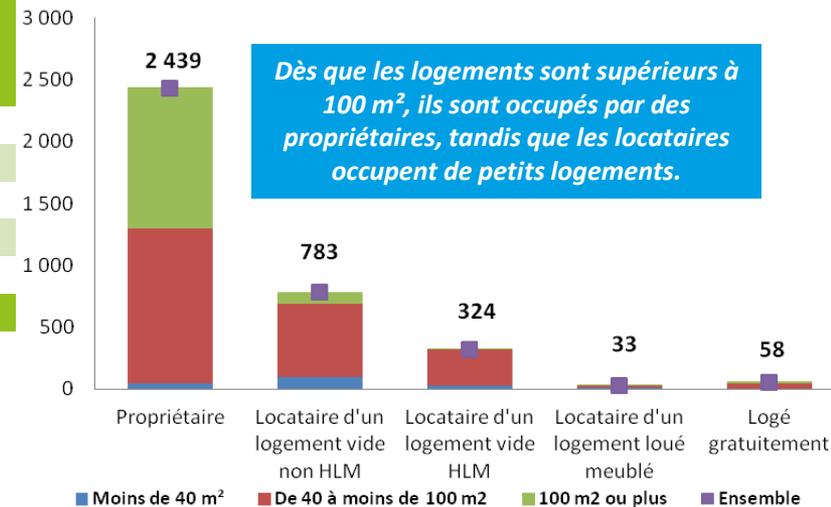
## Résidences principales par type de logement, superficie et statut d'occupation sur Blain

Statut d'occupation	Superficie			Ensemble	Part %
	Moins de 40 m <sup>2</sup>	De 40 à moins de 100 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup> ou plus		
Propriétaire	43	1 257	1 139	2 439	67,06%
Locataire d'un logement vide non HLM	97	590	96	783	21,53%
Locataire d'un logement vide HLM	31	287	6	324	8,91%
Locataire d'un logement loué meublé	10	21	2	33	0,91%
Logé gratuitement	3	38	17	58	1,59%
<b>Ensemble</b>	<b>184</b>	<b>2 193</b>	<b>1 260</b>	<b>3 637</b>	<b>100 %</b>

Source : Insee, RP2009 exploitations principales

*Il y a peu de grands logements en location. Ces statistiques issues de l'INSEE ne prennent pas en compte les logements à vocation sociale gérés par les communes et les propriétaires privés.*

## Résidences principales par type de logement, superficie et statut d'occupation à Blain



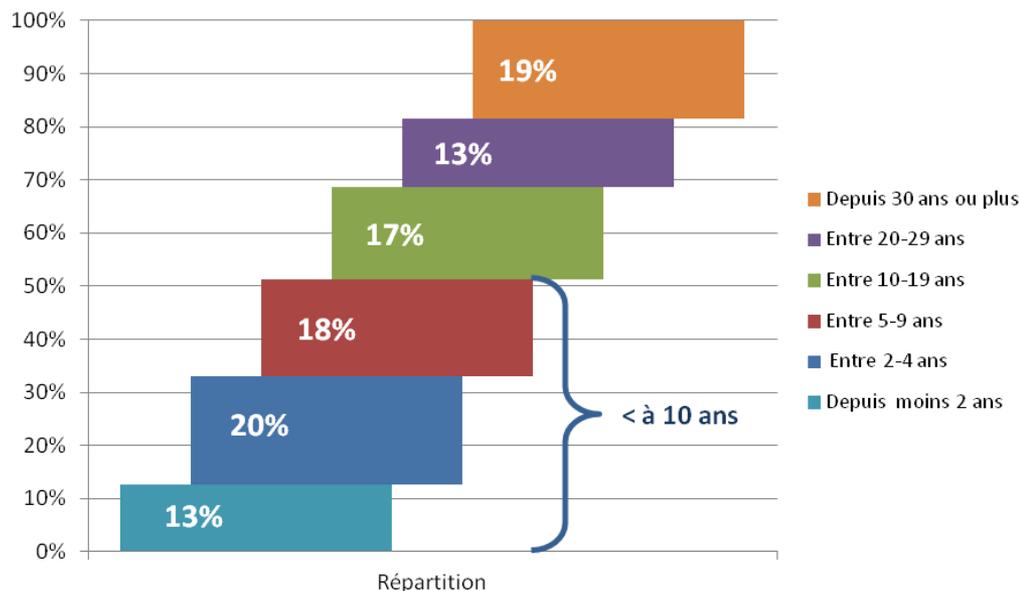
# Le paysage social de notre territoire.

Communes	Ménages en 2008	Ménages emménagés moins 2 ans en 2008	Ménages emménagés entre 2-4 ans en 2008	Ménages emménagés entre 5-9 ans en 2008	Ménages emménagés depuis 10 ans ou plus en 2008	Dont ménages emménagés entre 10-19 ans en 2008	Dont ménages emménagés entre 20-29 ans en 2008	Dont ménages emménagés depuis 30 ans ou plus en 2008
Blain	3 544	454	714	686	1 690	625	430	635
Bouvron	1 074	123	215	181	555	186	120	249
Le Gâvre	537	80	100	100	258	89	77	92
La Chevallerais	462	72	147	85	158	49	45	64
Fay-de-Bretagne	1 154	147	217	203	588	213	146	230
Notre-Dame-des-Landes	686	72	115	108	391	143	135	113
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>7 457</b>	<b>948</b>	<b>1507</b>	<b>1362</b>	<b>3 639</b>	<b>1 304</b>	<b>952</b>	<b>1 383</b>
<b>REPARTITION</b>	<b>100%</b>	<b>13%</b>	<b>20%</b>	<b>18%</b>	<b>49%</b>	<b>17%</b>	<b>13%</b>	<b>19%</b>

Sources : Insee, Recensements de la population

49 % des ménages sont présents depuis plus de 10 ans.

## Durée d'emménagement des ménages en 2008



# Le paysage social de notre territoire.

## Logements appartenant au parc privé potentiellement indigne (catégories 7 et 8)

### Parc privé potentiellement indigne (catégories 7 et 8) au 1<sup>er</sup> Janvier 2009

Communes	Parc privé potentiellement indigne	Parc de logements sur le bassin de vie
Blain	153*	3 890
Bouvron	23*	1 196
Le Gâvre	22*	498
La Chevallerais	18*	730
Fay-de-Bretagne	58*	703
Notre-Dame-des-Landes	17*	1 275
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>291*</b>	<b>8 292</b>
Canton de Blain	282**	
Canton de Nozay	197**	
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>7 369**</b>	<b>552 391</b>

\*Données non significatives exclues

\*\* Données non significatives comprises

Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire

La définition du parc privé potentiellement indigne (PPPI) correspond au nombre de résidences principales privées de catégories cadastrales 7 et 8 et occupées par un ménage au revenu inférieur à 150% du seuil de pauvreté, soit 75% du revenu médian. Le PPPI est une méthode pré-repérage des logements indignes qui consiste à croiser la catégorie cadastrale des logements avec le revenu des occupants, en faisant l'hypothèse qu'un logement a d'autant plus de chance d'être indigne qu'il est occupé par un ménage ne dépassant pas certains seuils de revenus. Les logements pris en compte pour le PPPI sont de catégories cadastrales (utilisées par les services fiscaux pour le calcul des impôts locaux) 6 (ordinaires), 7 (médiocres) ou 8 (très médiocres).

### Ménages bénéficiaires du fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Communes	Nombre de ménages bénéficiaires du FSL au cours de l'année	
	31/12/2010	31/12/2011
Blain	36	59
Bouvron	5	8
Le Gâvre	6	6
La Chevallerais	<5	<5
Fay-de-Bretagne	5	8
Notre-Dame-des-landes	<5	<5
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>58</b>	<b>83</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>4 028</b>	<b>7 717</b>

Nombre de ménages qui bénéficient d'une aide du fonds de solidarité pour le logement, visant à l'accès, au maintien ou à l'accompagnement vis-à-vis d'un logement. Le fonds de solidarité pour le logement accorde en outre des aides financières aux personnes en difficulté pour aider à payer des factures d'énergie, de téléphone ou d'eau.



# Personnes âgées et handicapées

# Le paysage social de notre territoire.

## La Perte d'Autonomie

Nombre de places sur le bassin de vie - INSEE		Nombre
Personnes âgées : hébergement	Etablissements	4
	<i>Nombre de places</i>	309
Personnes âgées : services d'aide	Etablissements	1
Garde d'enfant d'âge préscolaire - Service	Etablissements	1
	<i>Nombre de places</i>	nc
Enfants handicapés : hébergement	Etablissements	1
	<i>Nombre de places</i>	30
Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires		1
Adultes handicapés : hébergement	Etablissements	5
	<i>Nombre de places</i>	86
Adultes handicapés : SAVS	Etablissements	1
	<i>Nombre de places</i>	17
Travail protégé	Etablissements	1
	<i>Nombre de places</i>	80
<b>Nombre total d'établissements</b>		<b>15</b>
<b>Nombre total de places</b>		<b>518</b>

## Personnes bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et en établissement – Source CG 44

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile		Nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement	
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011
Blain	54	67	187	187
Bouvron	13	9	53	53
Le Gâvre	9	7	<5	<5
La Chevallerais	6	<5	<5	<5
Fay-de-Bretagne	20	19	45	47
Notre-Dame-des-landes	8	7	<5	<5
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>110</b>	<b>113</b>	<b>286</b>	<b>288</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>8 379</b>	<b>8 565</b>	<b>10 847</b>	<b>11 625</b>

L'allocation personnalisée d'autonomie est destinée aux personnes reconnues dépendantes vivant à leur domicile, ou qui vivent en établissements médico-sociaux, afin de prendre en charge un besoin d'aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou un besoin de surveillance régulière.

Source : base de données PERCEVAL, Conseil général de Loire-Atlantique

# Le paysage social de notre territoire.

## Personnes bénéficiaires de l'aide sociale en accueil familial ou en établissement - Source CG 44

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en accueil familial social		Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011
Blain	<5	<5	49	39
Bouvron	<5	<5	10	9
Le Gâvre	<5	<5	<5	<5
La Chevallerais	<5	<5	<5	<5
Fay-de-Bretagne	<5	<5	11	9
Notre-Dame-des-Landes	<5	<5	<5	<5
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>&lt;5</b>	<b>&lt;5</b>	<b>72</b>	<b>58</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>2 213</b>	<b>2 054</b>

**Source : base de données PERCEVAL, Conseil général de Loire-Atlantique**

L'aide sociale peut prendre en charge les frais de séjour des personnes âgées dans des établissements habilités à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale, et ceux des personnes hébergées et accompagnées à titre onéreux par des particuliers agréés par le Conseil général, dans le cadre de l'accueil familial social.

## Etablissements pour les personnes handicapées sur le territoire - Open data CG 44

Communes	Nom de l'établissement	Type	Externat	Internat	Total
Blain	SAHA Blain/Châteaubriant	Foyer d'Accueil et d'Hébergement	0	18	18
Blain	CAA BLAIN NORT	Foyer de vie	13	0	13
Blain	Les Ateliers Blinois	Section Annexe d'ESAT	9	0	9
Blain	SAHA Blain/châteaubriant	Logement Accompagné	0	10	10
Blain	SAHA Blain/Châteaubriant	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	17	0	17
Le Gâvre	EPMS EHRETIA Le Martrais	Foyer de vie	0	19	19
Le Gâvre	EPMS EHRETIA Le Martrais	Foyer d'Accueil Médicalisé	0	14	14
Bouvron	Epms littoral Hameau	Foyer d'Accueil Médicalisé	0	27	27
<b>BASSIN DE VIE</b>			<b>39</b>	<b>88</b>	<b>127</b>

## Nombre de téléassistance à domicile - Open data CG 44

Communes	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	Répartition sur le bassin de vie
Blain	67	77	80	56%
Bouvron	10	12	19	13%
Le Gâvre			6	4%
La Chevallerais	11	14	12	8%
Fay-de-Bretagne	9	22	22	15%
Notre-Dame-des-Landes	10	12	10	7%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>107</b>	<b>137</b>	<b>143</b>	<b>100%</b>

**Evolution 2008- 2010  
+ 34 %**

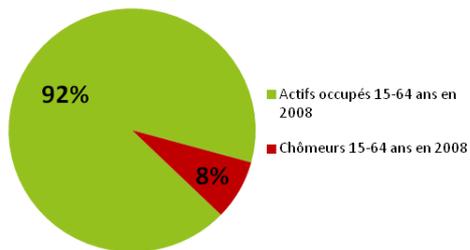
# Qualification Emploi

# Le paysage social de notre territoire.

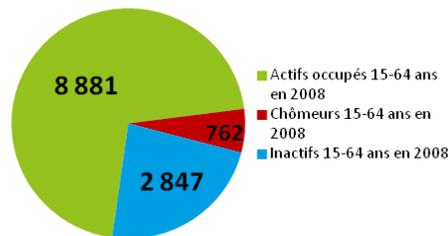
Activité de la population de 15 à 64 ans en 2009 - Source Insee RP 1999 et 2009

Communes	15-64 ans en 1999	15-64 ans en 2009	Actifs 15-64 ans en 1999	Actifs 15-64 ans en 2009	Dont actifs occupés 15-64 ans en 2009	Dont chômeurs 15-64 ans en 2009	Part des chômeurs 15-64 ans parmi les actifs en 2009	Inactifs 15-64 ans en 1999	Inactifs 15-64 ans en 2009
Blain	4 904	5 823	3 419	4 244	3 883	361	8,5%	1 485	1 579
Bouvron	1 496	1 702	1 051	1 352	1 269	83	6,1%	445	350
Le Gâvre	575	905	404	688	614	73	10,7%	98	217
La Chevallerais	395	849	297	743	708	36	4,8%	171	105
Fay-de-Bretagne	1 600	1 956	1 164	1 584	1 434	150	9,5%	436	372
Notre-Dame-des-Landes	1 067	1 255	768	1 032	973	60	5,8%	299	223
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>10 037</b>	<b>12 490</b>	<b>7 103</b>	<b>9 643</b>	<b>8 881</b>	<b>762</b>	<b>7,9%</b>	<b>2 934</b>	<b>2 847</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>746 345</b>	<b>826 525</b>	<b>600 844</b>	<b>600 895</b>	<b>543 576</b>	<b>27 131</b>	<b>9,5 %</b>	<b>231 488</b>	<b>225 631</b>

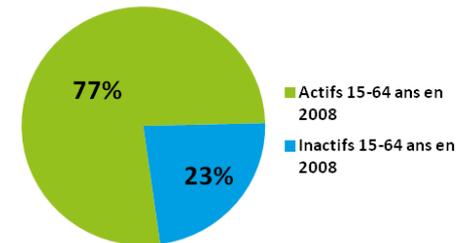
Répartition des actifs sur le bassin de vie RP 2009 - Insee



Répartition de la population 15/64 ans selon leur activité sur le bassin de vie - RP INSEE 2009



Répartition de la population de 15 à 64 ans selon leur activité sur le bassin de vie - RP 2009



## La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

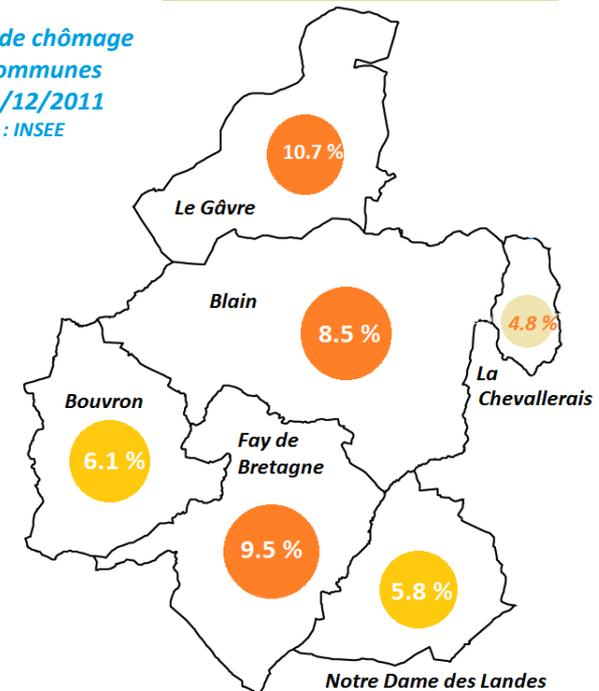
La **population inactive** définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

# Le paysage social de notre territoire.

## Chômage

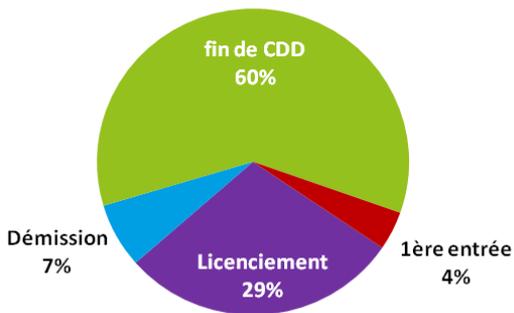
Communes	Actifs 15-64 ans en 2009	DEFM cat ABC au 31 décembre 2011	DEFM cat A au 31 décembre 2011
Blain	4 244	597	329
Bouvron	1 352	185	88
Le Gâvre	743	60	27
La Chevallerais	688	114	67
Fay-de-Bretagne	1 584	185	111
Notre-Dame-des-Landes	1 032	116	68
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>9 643</b>	<b>1 257</b>	<b>690</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>600 895</b>	<b>89 033</b>	<b>51 503</b>

Taux de chômage par communes au 31/12/2011  
Source : INSEE

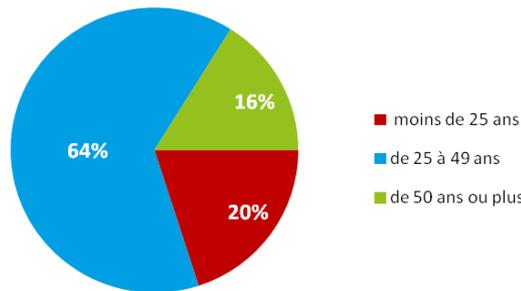


Source : Pôle emploi

### Demandeurs d'Emploi Fin de Mois - DEFM Motifs d'inscriptions au 31/12/2011



### Répartition par âge des demandeurs d'emploi catégories ABC au 31 décembre 2011 sur le bassin de vie



**Au 31 décembre 2011, 690 demandeurs d'emplois disponibles (cat A)**

La publication des effectifs de **demandeurs d'emploi** inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

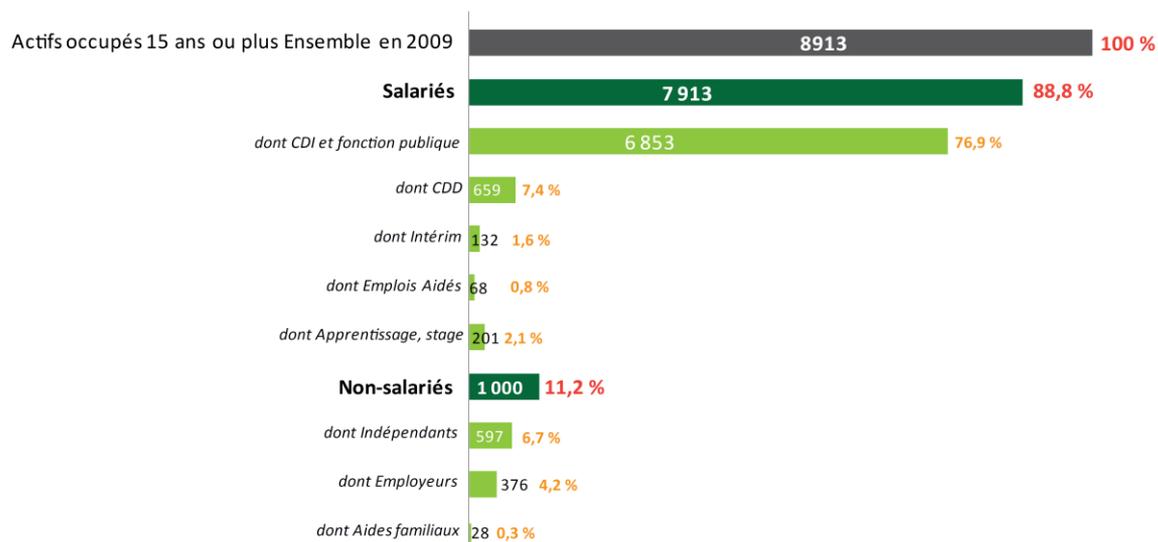
- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;

# Le paysage social de notre territoire.

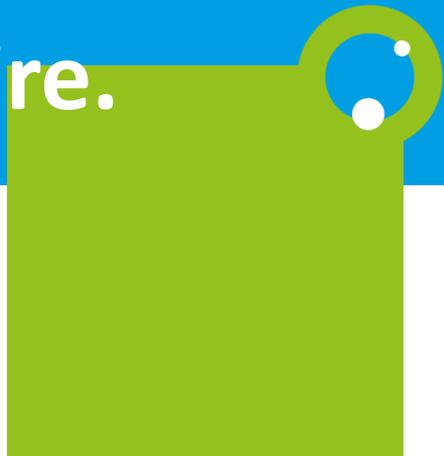
## Répartition de l'emploi par types de contrats - INSEE RP 2009

Communes	Actifs occupés 15 ans ou plus ensemble en 2009	Salariés	CDI et fonction publique	CDD	Intérim	Emplois aidés	Apprentissage, stage	Non-salariés	Indépendants	Employeurs	Aides familiaux
Blain	3 892	3 484	3 011	295	54	40	84	408	224	174	10
Bouvron	1 276	1 136	968	117	15	10	26	140	86	50	4
Le Gâvre	1 441	1 229	1 095	87	15	3	30	212	130	73	9
La Chevallerais	616	562	471	44	20	6	21	54	34	19	1
Fay-de-Bretagne	980	853	736	71	14	5	27	126	84	39	3
Notre-Dame-des-Landes	709	648	572	45	15	4	13	61	40	20	1
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>8 913</b>	<b>7 913</b>	<b>6 853</b>	<b>659</b>	<b>132</b>	<b>68</b>	<b>201</b>	<b>1 000</b>	<b>597</b>	<b>376</b>	<b>28</b>
Pourcentage	<b>100%</b>	<b>88,8%</b>	<b>76,9%</b>	<b>7,4%</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,8%</b>	<b>2,1%</b>	<b>11,2%</b>	<b>6,7%</b>	<b>4,2%</b>	<b>0,3%</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>546 034</b>	<b>485 168</b>	<b>410 806</b>	<b>44 567</b>	<b>13 027</b>	<b>3 880</b>	<b>12 888</b>	<b>60 866</b>	<b>30 762</b>	<b>28 870</b>	<b>1 234</b>
Pourcentage	<b>100%</b>	<b>88,85%</b>	<b>75,23%</b>	<b>8,16%</b>	<b>2,39%</b>	<b>0,71%</b>	<b>2,36%</b>	<b>11,15%</b>	<b>5,63%</b>	<b>5,29%</b>	<b>0,23%</b>

### Répartition des emplois du bassin de vie en 2008 selon le statut de l'emploi



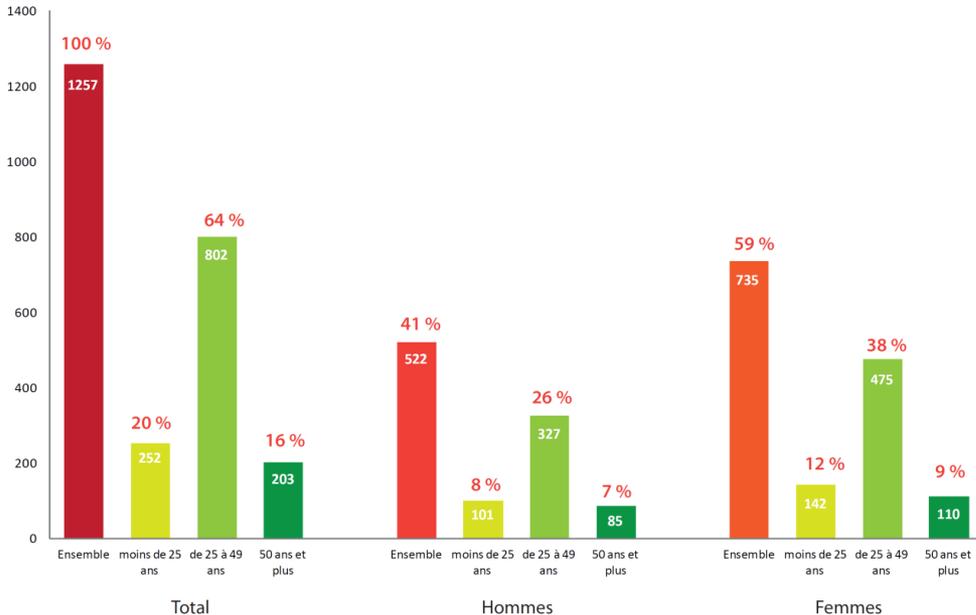
# Le paysage social de notre territoire.



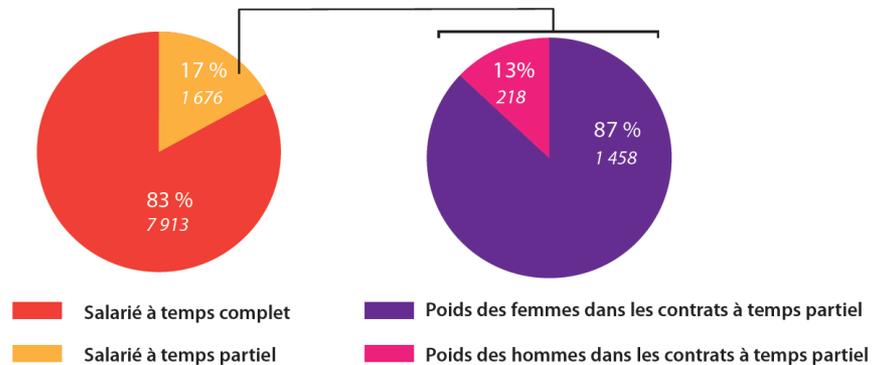
## Répartition de l'emploi salarié à temps partiel en 2009 - RP 2009

Communes	Salariés 15 ans ou plus	Salariés 15 ans ou plus TP	%	Dont TP hommes en 2009	Dont TP femmes en 2009	% H	% F
Blain	3484	750	22%	112	638	15%	85%
Bouvron	1136	246	22%	31	215	13%	87%
Le Gâvre	1229	252	21%	29	223	11%	89%
La Chevallerais	562	119	21%	13	106	11%	89%
Fay-de-Bretagne	853	175	21%	21	154	12%	88%
Notre-Dame-des-Landes	648	134	21%	13	121	9%	91%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>7 913</b>	<b>1 676</b>	<b>21%</b>	<b>218</b>	<b>1458</b>	<b>13%</b>	<b>87%</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>485 168</b>	<b>104 789</b>	<b>22%</b>	<b>17230</b>	<b>87559</b>	<b>16%</b>	<b>84%</b>

## Répartition des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2011 par âge et sexe sur le bassin de vie - Pôle Emploi



## Emploi salarié et temps partiel selon le sexe - RP 2009 INSEE



# Le paysage social de notre territoire.

## Niveaux de qualification de la population de plus de 15 ans non scolarisée

### Population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2008 - Nombre

Communes	Population 15 ans ou plus	Sans diplôme en 2008	CEP en 2008	BEPC, brevet collèges en 2008	CAP-BEP en 2008	BAC-BP en 2008	BAC+2 en 2008	Sup. BAC+2 en 2008
Blain	6 516	967	795	362	2 027	1 016	911	437
Bouvron	1 981	240	277	87	622	274	256	224
Le Gâvre	961	136	173	49	308	135	114	45
La Chevallerais	850	86	64	30	279	159	148	84
Fay-de-Bretagne	2 115	278	221	92	643	395	329	157
Notre-Dame-des-Landes	1 297	174	116	68	483	220	152	83
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>13 720</b>	<b>1 881</b>	<b>1 646</b>	<b>689</b>	<b>4 363</b>	<b>2 199</b>	<b>1 911</b>	<b>1 031</b>

Source : INSEE RP 2008

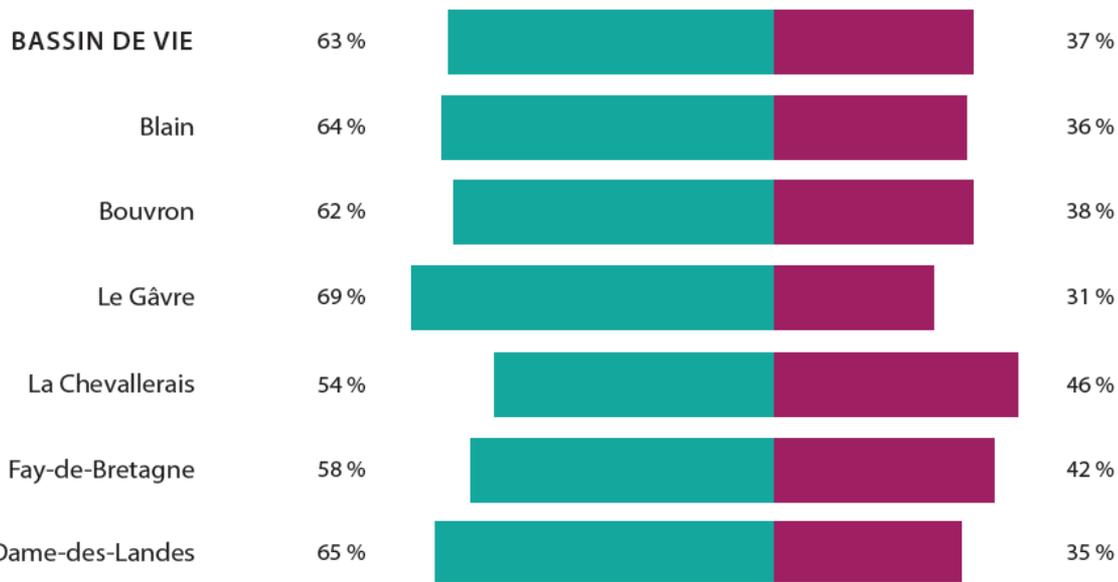
### Population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2008 - Répartition par communes

Communes	Population 15 ans ou plus	Sans diplôme en 2008	CEP en 2008	BEPC, brevet collèges en 2008	CAP-BEP en 2008	BAC-BP en 2008	BAC+2 en 2008	Sup. BAC+2 en 2008
Blain	100%	15%	12%	6%	31%	16%	14%	7%
Bouvron	100%	12%	14%	4%	31%	14%	13%	11%
Le Gâvre	100%	14%	18%	5%	32%	14%	12%	5%
La Chevallerais	100%	10%	8%	4%	33%	19%	17%	10%
Fay-de-Bretagne	100%	13%	10%	4%	30%	19%	16%	7%
Notre-Dame-des-Landes	100%	13%	9%	5%	37%	17%	12%	6%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>12%</b>	<b>5%</b>	<b>32%</b>	<b>16%</b>	<b>14%</b>	<b>8%</b>

Source : INSEE RP 2008

# Le paysage social de notre territoire.

Les niveaux de formation en 2008  
en pourcentage



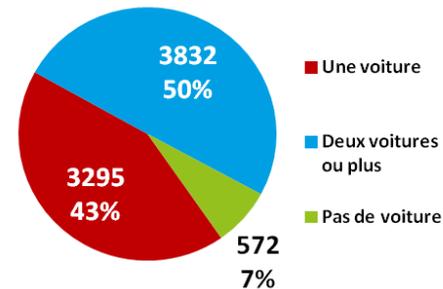
 Niveaux de formation inférieurs au bac  Niveaux de formation égaux ou supérieurs au bac

# Le paysage social de notre territoire.

## Moyens de locomotion

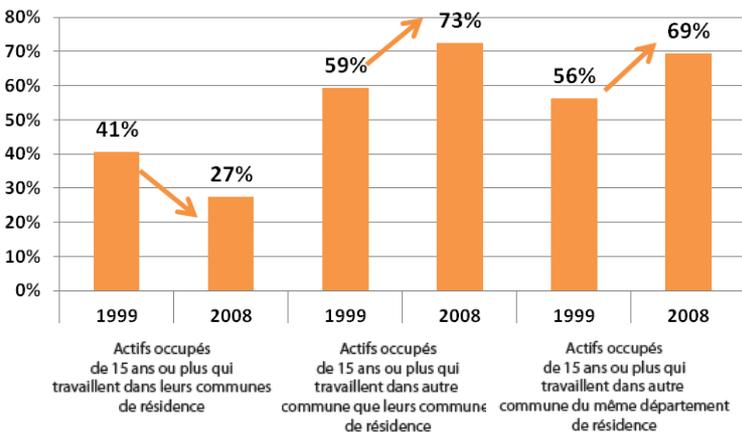
Communes	Nombre de ménages en 2009	Ménages possédant au moins une voiture en 2009	Ménages possédant une voiture en 2009	Ménages possédant deux voitures ou plus en 2009
Blain	3 637	3 275	1 662	1 613
Bouvron	1 105	1 036	473	563
Le Gâvre	555	513	232	281
La Chevallerais	482	462	162	300
Fay-de-Bretagne	1 195	1 141	507	634
Notre-Dame-des-Landes	724	700	259	442
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>7 699</b>	<b>7 127</b>	<b>3 295</b>	<b>3 832</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>545 646</b>	<b>466 377</b>	<b>257 804</b>	<b>208 572</b>

Nombre de voitures par ménage sur le bassin de vie en 2009 - INSEE 2009



Communes	Nombre de personnes bénéficiaires
Blain	17
Bouvron	5
Le Gâvre	0
La Chevallerais	1
<b>Total</b>	<b>23</b>

## Comparaison lieu de résidence lieu de travail 1999/2008



Communes	Actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant MEME COMMUNE résidence		Actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant AUTRE COMMUNE que commune résidence		Actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant autre commune MEME DEPARTEMENT de résidence	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Blain	53%	37%	47%	63%	44%	59%
Bouvron	35%	26%	65%	74%	62%	70%
Le Gâvre	27%	18%	73%	82%	69%	77%
La Chevallerais	24%	11%	76%	89%	73%	86%
Fay-de-Bretagne	30%	21%	70%	79%	67%	76%
Notre-Dame-des-Landes	25%	16%	75%	84%	74%	83%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>41%</b>	<b>27%</b>	<b>59%</b>	<b>73%</b>	<b>56%</b>	<b>69%</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>41%</b>	<b>35%</b>	<b>60%</b>	<b>65%</b>	<b>54%</b>	<b>59%</b>



# Etat de la précarité

# Le paysage social de notre territoire.

## Observation sociale des territoires des Pays de la Loire - Edition 2011

	Pays de Blain		CCEG		44	
Population en 2008	14 452		52 494		1 255 871	
<b>Précarité</b>						
Proportion de personnes appartenant à un ménage à bas revenus	13,7	%	8,3	%	14,4	%
Proportion de personnes bénéficiaires des principaux minima sociaux (RSA socle, AAH, ASS)	5,2	%	2,5	%	5,2	%
Part des bénéficiaires du minimum vieillesse (ASPA, ASV), 60 ans ou plus	2,8	%	1,8	%	2,2	%
Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population de moins de 65 ans	3,1	%	1,4	%	4,6	%
Part des ménages dont la personne de référence est au chômage	6,5	%	3,4	%	7,6	%
Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire	6,3	%	4,1	%	8,4	%
Proportion de personnes appartenant à un ménage dont au moins 50% des ressources sont composées de prestations sociales	6,1	%	3,3	%	7,9	%
Part des bénéficiaires du RSA dans la population de moins de 65 ans	2,1	%	1,1	%	2,9	%
Niveau de vie médian des 75 ans ou plus	13 691	€	14 410	€	16 760	€
<b>Contexte démographique et socio-économique</b>						
	Pays de Blain		CCEG		44	
Indice de vieillissement	54,7		36,1		58,8	
Proportion de 80 ans ou plus dans la population	4,9	%	2,9	%	4,4	%
Proportion de familles monoparentales	14,7	%	8,2	%	17,4	%
Proportion d'enfants appartenant à une famille sans actif occupé	3,9	%	2,2	%	6,1	%
Part des ménages dont la personne de référence est employé ou ouvrier	56,2	%	41,7	%	46,5	%
Proportion d'immigrés	1,4	%	1,3	%	3,3	%
Niveau de vie médian par unité de consommation	17 133	€	19 922	€	18 806	€
Distribution des niveaux de vie	3,4		3,4		4,2	
Proportion de familles dont un seul parent travaille parmi les ménages ouvriers et employés	18,1	%	14,1	%	22,4	%
<b>Emploi - qualification - insertion</b>						
	Pays de Blain		CCEG		44	
Proportion de jeunes de 18 à 24 ans non insérés	15,7	%	10,6	%	13,2	%
Proportion de jeunes non diplômés	11,1	%	7,4	%	10,1	%
Taux d'emploi des femmes	65,4	%	68,5	%	61,7	%
Taux d'emploi des 55-64 ans	31,7	%	39,4	%	35,6	%
Indicateur de chômage des femmes	8,1	%	5,6	%	8,5	%
Indicateur de chômage des hommes	9	%	5,9	%	9,4	%
Part des demandeurs d'emploi de longue durée	39,4	%	36,9	%	38,7	%
Part des contrats courts (CDD, intérim, contrats aidés) dans l'emploi salarié	11,5	%	9,1	%	13,1	%

# Le paysage social de notre territoire.

## Observation sociale des territoires des Pays de la Loire - Edition 2011 suite

<b>Population en 2008</b>	<b>Pays de Blain</b>	<b>CCEG</b>	<b>44</b>
	<b>14 452</b>	<b>52 494</b>	<b>1 255 871</b>
<b>Emploi - qualification - insertion (suite)</b>	<b>Pays de Blain</b>	<b>CCEG</b>	<b>44</b>
Part "présumée" de femmes à temps partiel subi	9,7 %	9,9 %	9,4 %
Indicateur de chômage - Ensemble de la population	8,1 %	5,5 %	8,6 %
Indicateur de chômage des 15-24 ans	16,3 %	11 %	13,3 %
Taux d'emploi des 15-24 ans	45 %	36 %	35 %
Taux d'emploi des immigrés	n.s. %	67 %	52 %
Part des actifs ayant un emploi travaillant hors de leur commune de résidence	69,3 %	81 %	63,9 %
Distance médiane domicile-travail pour les personnes qui travaillent hors de leur commune de résidence	31,63 km	18,2 km	14,1 km
<b>Logement - Conditions de vie</b>	<b>Pays de Blain</b>	<b>CCEG</b>	<b>44</b>
Part des ménages logés en parc locatif social	7,2 %	3,2 %	13,3 %
Proportion de demandes de logement social "externes"	16,3 %	17,2 %	17,6 %
Part des logements "suroccupés"	3,5 %	1,9 %	7,0 %
Part des ménages bénéficiant du Fonds de solidarité logement (FSL)	1,2 %	0,6 %	1,0 %
Part des personnes de 85 ans et plus vivant seules	26,5 %	33,9 %	40,9 %
Part des personnes de 85 ans et plus en établissement de moyen ou long séjour	45,1 %	44 %	30,2 %
Indicateur de rotation dans le parc locatif social	13,2	11,6	11,1
Proportion de ménages bénéficiant d'une allocation logement (ALF, ALS, APL)	22,9 %	13,5 %	24,3 %
Taux d'effort logement médian des ménages percevant une allocation logement	22,7 %	24,3 %	20,5 %
Densité d'hébergements sociaux	-	5	37

# Le paysage social de notre territoire.



## CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

## DEFINITIONS

### Nom de l'indicateur

### Mode de calcul précis

### Intérêt et pertinence de l'indicateur

#### Indice de vieillissement

Nombre de personnes de 65 ans ou plus / Nombre de jeunes de moins de 20 ans \* 100

Au plan territorial, le vieillissement n'affecte pas les territoires de la même manière. :

- Le rôle des transferts sociaux dans l'économie territoriale, la dynamique des territoires et les efforts spécifiques liés à la satisfaction des besoins des retraités.
- En matière d'aménagement du territoire, il peut pointer un enjeu de développement, car les retraites constituent aussi un revenu pour les territoires.
- L'implantation de structures d'accueil et de services de santé accessibles sur tout le territoire
- Le développement des services à la personne dans un contexte de diminution de la part de la population en âge de travailler.

#### Proportion de 80 ans ou plus dans la population

Nombre de personnes de 80 ans ou plus / Ensemble de la population \* 100

Mesurer la part de la population résidente susceptible d'être dépendante, le risque de dépendance augmentant fortement au-delà de 80 ans.

#### Proportion de familles monoparentales

Nombre de familles monoparentales / Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans \* 100

Les familles monoparentales sont surexposées aux risques de précarité.

#### Proportion d'enfants appartenant à une famille sans actif occupé

Nombre d'enfants de moins de 18 ans appartenant à une famille sans actif occupé / Nombre d'enfants de moins de 18 ans \* 100

Les enfants des familles dont le ou les parents n'ont pas d'emploi sont fragilisés.

#### Part des ménages dont la personne de référence est employé ou ouvrier

Nombre de ménages dont la personne de référence est ouvrier ou employé / Nombre de ménages actifs \* 100

Caractériser la composition sociale du territoire. Les ménages dits « populaires » (ouvriers ou employés) sont plus exposés au risque de pauvreté.

#### Proportion d'immigrés

Nombre d'immigrés / Ensemble de la population \* 100

Les immigrés sont surexposés aux risques de précarité, notamment parce qu'ils s'insèrent moins facilement sur le marché du travail ou occupent le plus souvent des emplois peu qualifiés.

#### Niveau de vie médian par unité de consommation

Le niveau de vie médian est tel que la moitié des ménages ont un niveau de vie par unité de consommation inférieur et que l'autre moitié ont un niveau de vie supérieur à cette valeur médiane.

Le niveau de vie, c'est-à-dire le revenu par unité de consommation, détermine l'accès des individus aux biens et services. Cet indicateur vise à caractériser le milieu de la distribution des revenus, après neutralisation des effets de structure des ménages.

#### Distribution des niveaux de vie

Le rapport interdécile des niveaux de vie D9/D1 rapporte le niveau de vie par unité de consommation au-dessus duquel se situent les 10 % de ménages les plus riches (neuvième décile ou D9) au niveau de vie au-dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres (premier décile ou D1).

La distribution des niveaux de vie donne une image globale des inégalités monétaires. Elle peut s'interpréter en termes de partage des fruits de la croissance et d'importance accordée aux questions de solidarité et d'équité ou aux risques que comporte un défaut de cohésion sociale. Un écart élevé de niveau de vie moyen entre premier et dernier décile ou un rapport inter-décile fort marque ainsi une forte inégalité de niveaux de vie, une solidarité faible qui peuvent être potentiellement porteuses de risques sociaux.

#### Proportion de familles dont un seul parent travaille parmi les ménages ouvriers et employés

Nombre de couples avec au moins un enfant de moins de 25 ans, dont la personne de référence est ouvrier ou employé et un seul parent actif en emploi / Nombre de couples avec au moins un enfant de moins de 25 ans dont la personne de référence est ouvrier ou employé \* 100

Les études de l'observatoire national de la pauvreté montrent que les familles d'ouvriers et d'employés dont un seul parent travaille sont plus exposées à la pauvreté.

# Le paysage social de notre territoire.

## DEFINITIONS

### PRECARITE

#### Nom de l'indicateur

#### Mode de calcul précis

#### Intérêt et pertinence de l'indicateur

Proportion de personnes appartenant à un ménage à bas revenus

Nombre de personnes appartenant à un ménage à bas revenus / Nombre de personnes appartenant à un ménage non étudiant et de moins de 65 ans \* 100

Révélatrice de profondes inégalités sociales, l'insuffisance de ressources est aussi l'expression criante de situations d'exclusion. Fréquemment, elle se traduit aussi par des difficultés d'accès aux droits fondamentaux : la santé, le logement, la formation, l'emploi, etc.

Proportion de personnes bénéficiaires des principaux minima sociaux (RSA socle, AAH, ASS)

Nombre de bénéficiaires des principaux minima sociaux (RSA socle, AAH, ASS) / Nombre de personnes de 15 à 64 ans \* 100

La proportion de personnes qui bénéficient de l'un des principaux minima sociaux mesure l'importance de la pauvreté et les répercussions sociales de la conjoncture économique. Elle constitue également un indicateur d'activité de l'action publique en direction des publics précaires en âge de travailler.

Part des bénéficiaires du minimum vieillesse (ASPA, ASV), parmi les personnes âgées de 60 ans ou plus

Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse / Nombre de 60 ans ou plus \* 100

Les allocations du minimum vieillesse sont versées à des personnes âgées dont les ressources sont inférieures au seuil de minimum vieillesse (8 907 euros par an pour une personne seule au 1<sup>er</sup> avril 2011). Il s'agit ainsi d'un indicateur de pauvreté des personnes âgées.

Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population de moins de 65 ans

Nombre de bénéficiaires de la CMUC / Nombre de personnes de moins de 65 ans \* 100

La CMU complémentaire est soumise à condition de résidence et à condition de ressources (7 771 euros par an pour une personne seule au 1<sup>er</sup> juillet 2011). Le seuil maximal de ressources pour en bénéficier étant plus faible que le seuil de bas revenus, c'est un indicateur de pauvreté plus intense que la proportion de personnes à bas revenus.

Part des ménages dont la personne de référence est au chômage

Nombre de ménages dont la personne de référence se déclare au chômage / Nombre de ménages actifs \* 100

Le chômage est un indicateur d'exclusion temporaire ou durable de l'emploi. Les conséquences du chômage sont à la fois économiques, humaines et sociales (pauvreté, insertion sociale, etc.). Elles touchent à la fois la personne au chômage et son environnement familial.

Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire

Nombre de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire / Nombre de ménages actifs \* 100

La précarité sur le marché du travail est souvent à l'origine de situations de pauvreté.

Proportion de personnes appartenant à un ménage dont au moins 50% des ressources sont composées de prestations sociales

Nombre de ménages dont au moins 50% des ressources sont composées de prestations sociales / Nombre de ménages non étudiants et de moins de 65 ans \* 100

Les ménages dont les ressources sont constituées pour plus de la moitié par des prestations sociales sont particulièrement précaires et dépendants de l'action publique.

Part des bénéficiaires du RSA dans la population de moins de 65 ans

Nombre de bénéficiaires du RSA / Nombre de personnes de moins de 65 ans \* 100

La proportion de personnes qui bénéficient du RSA constitue un indicateur de précarité et également un indicateur d'activité de l'action publique en direction des publics précaires.

Niveau de vie médian des 75 ans ou plus

Le niveau de vie médian est tel que la moitié des ménages de 75 ans ou plus ont un niveau de vie par unité de consommation inférieur et que l'autre moitié ont un niveau de vie supérieur à cette valeur médiane.

Le niveau de vie détermine l'accès des individus aux biens et services. Cet indicateur vise à caractériser le milieu de la distribution des revenus des personnes âgées, après neutralisation des effets de structure des ménages.

# Le paysage social de notre territoire.



## EMPLOI – QUALIFICATION - INSERTION

## DEFINITIONS

Nom de l'indicateur	Mode de calcul précis	Intérêt et pertinence de l'indicateur
Proportion de jeunes de 18 à 24 ans non insérés	Nombre de jeunes de 18 à 24 ans au chômage ou inactif, qui ne sont pas en formation / Nombre de jeunes de 18 à 24 ans * 100	Mesurer la proportion de jeunes au chômage ou inactifs, mais ne poursuivant pas de formation.
Proportion de jeunes non diplômés	Nombre de personnes de 20 à 24 ans ayant terminé leurs études et non titulaire, au minimum, d'un CAP ou BEP / Nombre de 20 à 24 ans ayant terminé leurs études * 100	L'élévation du niveau d'instruction favorise l'expression des capacités personnelles et l'autonomie. Elle renforce l'aptitude à s'adapter aux changements et facilite les mobilités tant professionnelles que géographiques. Au niveau territorial, la part des jeunes sans diplôme constitue un indicateur de difficultés potentielles au regard des enjeux de l'inclusion sociale et du développement humain. Cet indicateur peut être mis en relation avec d'autres indicateurs connexes : l'évolution du niveau de qualification de la population, le taux de chômage ou la part des chômeurs de longue durée, le taux d'emploi.
Taux d'emploi des femmes	Nombre de femmes de 15 à 64 ans en emploi / Nombre de femmes de 15 à 64 ans * 100	Le taux d'emploi des femmes permet d'indiquer dans quelle mesure les femmes ont accès à l'emploi, de renseigner sur leurs difficultés à accéder à l'emploi. L'élévation du taux d'emploi, toutes choses égales par ailleurs, accroît la production de richesse par habitant et favorise l'inclusion sociale des populations. Le taux d'emploi rend compte également de la capacité des structures productives à mobiliser les ressources présentes sur le territoire.
Taux d'emploi des 55-64 ans	Nombre de personnes de 55 à 64 ans en emploi / Nombre de personnes de 55 à 64 ans * 100	Le taux d'emploi des seniors permet de mesurer les difficultés de ceux-ci à rester en emploi.
Indicateur de chômage des femmes	Nombre de femmes demandeurs d'emploi de catégorie A / Nombre de femmes actives * 100	Le chômage des femmes est un indicateur d'exclusion temporaire ou durable des femmes de l'emploi. Les conséquences du chômage sont à la fois économiques, humaines et sociales (pauvreté, insertion sociale, etc.).
Indicateur de chômage des hommes	Nombre d'hommes demandeurs d'emploi de catégorie A / Nombre d'hommes actifs * 100	Le chômage des hommes est un indicateur d'exclusion temporaire ou durable des hommes de l'emploi. Les conséquences du chômage sont à la fois économiques, humaines et sociales (pauvreté, insertion sociale, etc.).
Part des demandeurs d'emploi de longue durée	Nombre de demandeurs d'emploi de plus d'un an / Nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C * 100	Le chômage de longue durée dénote une difficulté à retrouver un emploi, donc une inadéquation entre l'offre d'emploi et la demande des personnes qui cherchent à travailler.
Part des contrats courts (CDD, intérim, contrats aidés, hors apprentis et stagiaires) dans l'emploi salarié	Nombre de personnes en emploi en CDD, intérim ou contrat aidé / Nombre de personnes en emploi salarié * 100	Pour étudier la précarité sur le marché du travail, souvent à l'origine de situations de pauvreté, il convient de s'intéresser aux contrats courts, qui sont considérés comme des « formes particulières d'emploi ». Cette notion recouvre des réalités variées, certaines étant durablement précaires, d'autres constituant une étape dans un parcours professionnel. Le niveau de stabilité des emplois constitue une facette de l'analyse de la qualité de l'emploi.
Part "présumée" de femmes à temps partiel subi	Nombre de femmes à temps partiel * Taux de sous-emploi à temps partiel / Femmes en emploi * 100 (calculé par secteur d'activité au niveau A38)	L'emploi est ici abordé en terme de qualité et non de volume. Si elle fixe des objectifs quantitatifs en termes de participation à l'emploi, la stratégie de Lisbonne retenue par les pays de l'Union européenne vise aussi un objectif d'emplois « de qualité » et une plus grande cohésion sociale. La durée de travail constitue une facette de l'analyse de la qualité. Le temps partiel subi se traduit souvent par de bas revenus, qui peuvent générer une grande précarité.

# Le paysage social de notre territoire.

## EMPLOI – QUALIFICATION - INSERTION

## DEFINITIONS

Nom de l'indicateur	Mode de calcul précis	Intérêt et pertinence de l'indicateur
<b>Indicateur de chômage - Ensemble de la population</b>	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A / Nombre d'actifs au recensement de la population (RP) de 2007 * 100	Le chômage est un indicateur d'exclusion temporaire ou durable de l'emploi. Les conséquences du chômage sont à la fois économiques, humaines et sociales (pauvreté, insertion sociale, etc.). Elles touchent à la fois la personne au chômage et son environnement familial.
<b>Indicateur de chômage des 15-24 ans</b>	Nombre de personnes de 15 à 24 ans demandeurs d'emploi de catégorie A / Nombre de 15-24 ans actifs au RP 2007 * 100	Le chômage des jeunes est un indicateur d'exclusion temporaire ou durable des jeunes de l'emploi. Il témoigne de la difficulté d'insertion des jeunes dans le monde du travail.
<b>Taux d'emploi des 15-24 ans</b>	Nombre de personnes de 15 à 24 ans en emploi / Nombre de personnes de 15 à 24 ans * 100	Le taux d'emploi des jeunes permet d'indiquer dans quelle mesure les jeunes présents sur un territoire ont accès à l'emploi.
<b>Taux d'emploi des immigrés</b>	Nombre d'immigrés de 15 à 64 ans en emploi / Nombre d'immigrés de 15 à 64 ans * 100	Le taux d'emploi des immigrés permet d'indiquer dans quelle mesure les immigrés ont accès à l'emploi.
<b>Part des actifs ayant un emploi travaillant hors de leur commune de résidence</b>	Nombre de personnes en emploi qui travaillent hors de leur commune de résidence / Nombre de personnes en emploi * 100	La proportion de personnes en emploi qui travaillent en dehors de leur commune de résidence renseigne sur l'ampleur des déplacements domicile-travail et sur le caractère "dortoir" ou non des communes.
<b>Distance médiane domicile-travail pour les personnes qui travaillent hors de leur commune de résidence</b>	Distance de déplacement parcourue en automobile entre la commune de domicile et celle du lieu de travail pour les 50 % des déplacements domicile/travail les plus courts.	Le temps et la distance de déplacement domicile-travail constituent un aspect des conditions d'accès au travail, qu'il faut mettre en relation avec d'autres, comme les conditions de transport ou d'accès au logement. Une distance parcourue importante peut être le signe d'une offre d'emplois à la fois peu importante et peu diversifiée dans la zone de résidence de l'individu.

## LOGEMENT – CONDITIONS DE VIE

## DEFINITIONS

Nom de l'indicateur	Mode de calcul précis	Intérêt et pertinence de l'indicateur
<b>Part des ménages logés en parc locatif social</b>	Nombre de logements dans le parc locatif social / Nombre de résidences principales * 100	La proportion de logements sociaux est un indicateur des concentrations de pauvreté sur les territoires, ou à l'inverse le reflet de politique de peuplement ne facilitant pas l'accueil des ménages modestes.
<b>Proportion de demandes de logement social "externes"</b>	Nombre de demandeurs de logement social "externes" / Nombre de logements dans le parc locatif social * 100	Cette proportion mesure l'intensité de la demande de logements sociaux exprimée par des résidents n'étant pas actuellement logés dans des logements sociaux.
<b>Part des logements "suroccupés"</b>	Nombre de logements "sur-occupés" / Nombre de résidences principales * 100	Cette proportion permet d'évaluer des tensions sur le marché du logement en estimant la part des ménages logés dans des logements trop petits.
<b>Part des ménages bénéficiant du Fonds de solidarité logement (FSL)</b>	Nombre de ménages bénéficiant du FSL / Nombre de ménages * 100	La proportion de ménages bénéficiant du Fonds de solidarité logement (FSL) est un indicateur de précarité, particulièrement pour des problèmes d'accès ou de maintien dans un logement.
<b>Part des personnes de 85 ans et plus vivant seules</b>	Nombre de personnes de 85 ans et plus vivant seules / Nombre de personnes de 85 ans et plus * 100	La proportion de personnes âgées de 85 ans et plus vivant seules donne une indication des risques potentiels de dépendance, mais témoigne aussi de la politique volontariste des collectivités pour assurer le maintien à domicile des personnes âgées le plus possible.
<b>Part des personnes de 85 ans et plus en établissement de moyen ou long séjour</b>	Nombre de personnes de 85 ans et plus en établissement de long ou moyen séjour / Nombre de personnes de 85 ans et plus * 100	La proportion de personnes âgées de 85 ans ou plus vivant en établissement est une estimation du nombre de personnes susceptibles d'être touchées par la dépendance, mais aussi de la politique des collectivités dans la mise en place de structures d'hébergement pour personnes âgées.
<b>Indicateur de rotation dans le parc locatif social</b>	Emménagements au cours de l'année 2009 en parc locatif social / Nombre de logements sociaux mis en location au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 * 100	La fréquence des emménagements sur une période d'un an dans le parc locatif social permet d'appréhender les tensions éventuelles sur la demande de logements : plus la rotation dans le parc est faible, moins de logements sont disponibles pour répondre à la demande.
<b>Proportion de ménages bénéficiant d'une allocation logement (ALF, ALS, APL)</b>	Nombre de ménages bénéficiant d'une allocation logement / Nombre de ménages * 100	Les aides au logement sont sous conditions de ressources et cet indicateur peut être un indice de faible revenu.
<b>Taux d'effort logement médian des ménages percevant une allocation logement</b>	Sur le champ des allocataires des CAF bénéficiant d'une aide au logement : médiane de (Loyer net ou remboursement + charges forfaitaires - aides au logement) / (revenus - aides au logement)	Le taux d'effort des ménages qui perçoivent une allocation logement mesure la part que représente le logement (charges comprises) dans le revenu de ces ménages, déduction faite des aides perçues. La médiane de ce taux est la valeur de ce taux telle que la moitié de ces ménages consacrent une plus grande proportion de leur revenu, la moitié une plus faible.

# Le paysage social de notre territoire.

## Personnes bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle -CMU

Communes	Nombre de bénéficiaires de la CMU de base		Variation 2010/2011	Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire		Variation 2010/2011
	31/12/2010	31/12/2011		31/12/2010	31/12/2011	
Blain	159	125	-21%	264	247	-6%
Bouvron	17	25	47%	34	36	6%
Le Gâvre	25	15	-40%	48	40	-17%
La Chevallerais	6	<5	nc	6	14	133%
Fay-de-Bretagne	32	20	-38%	57	44	-23%
Notre-Dame-des-Landes	27	18	-33%	31	23	-26%
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>266</b>	<b>205</b>	<b>-23%</b>	<b>440</b>	<b>404</b>	<b>-8%</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>24 409</b>	<b>24 002</b>	<b>-2%</b>	<b>46 836</b>	<b>49 717</b>	<b>6%</b>

Source : Assurance Maladie

La **couverture maladie universelle** de base permet l'accès à l'assurance maladie pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois, et qui n'ont pas droit à l'assurance maladie à un autre titre (activité professionnelle, etc.). La couverture maladie universelle complémentaire permet d'avoir une protection complémentaire santé gratuite. C'est donc la possibilité d'accéder aux médecins, à l'hôpital, etc., sans dépense à charge et sans avance de frais. Les données concernant la CMU complémentaire ne concernent que les assurés ne bénéficiant pas par ailleurs de la CMU de base.

## Ménages bénéficiaires d'aides financières de solidarité

Communes	Nombre de ménages bénéficiaires d'une aide financière solidarité	
	31/12/2010	31/12/2011
Blain	33	42
Bouvron	7	5
Le Gâvre	6	5
La Chevallerais	<5	<5
Fay-de-Bretagne	8	5
Notre-Dame-des-Landes	<5	<5
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>58</b>	<b>61</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>7260</b>	<b>7677</b>

Source : base de données PERCEVAL, Conseil général de Loire-Atlantique

Les **aides financières de solidarité** sont des aides facultatives qui s'inscrivent dans le champ de la solidarité en prévention de l'exclusion et en soutien à l'insertion, pour répondre aux besoins vitaux ou pour financer un projet d'insertion sociale et professionnelle.

# Le paysage social de notre territoire.

## Ménages bénéficiaires d'une aide du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) permettant la prise en charge des dettes d'énergie, d'eau ou de téléphone

Communes	Nombre de ménages bénéficiaires d'une aide FSL énergie, eau ou téléphone	
	31/12/2010	31/12/2011
Blain	12	24
Bouvron	<5	<5
Le Gâvre	<5	<5
La Chevallerais	<5	<5
Fay-de-Bretagne	<5	<5
Notre-Dame-des-Landes	<5	<5
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>16</b>	<b>29</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>1 607</b>	<b>3 271</b>

Source : base de données PERCEVAL, Conseil général de Loire-Atlantique

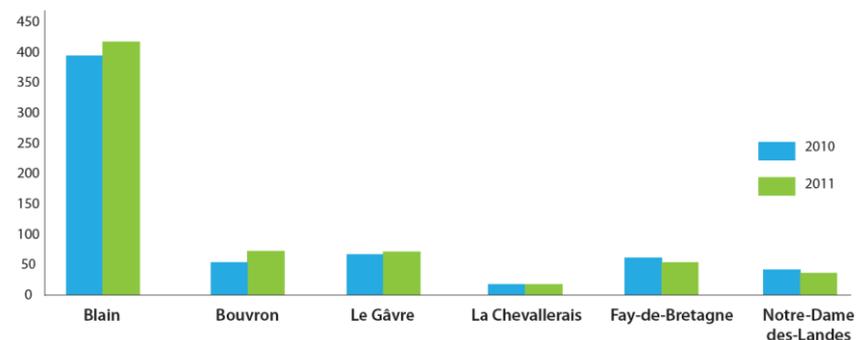
Le FSL (Fond Solidarité Logement) est une aide ponctuelle et forfaitaire pour régulariser un impayé d'énergie quelle que soit sa nature (électricité, gaz, fuel, charbon, bois...), de téléphone ou d'eau quel que soit l'opérateur. Elle est destinée aux bénéficiaires du RSA Socle.

## Ménages bénéficiaires de minima sociaux

Communes	Nombre de ménages bénéficiaires de minima sociaux	
	31/12/2010	31/12/2011
Blain	397	420
Bouvron	54	71
Le Gâvre	68	73
La Chevallerais	16	17
Fay-de-Bretagne	64	54
Notre-Dame-des-Landes	40	37
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>639</b>	<b>672</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>47 972</b>	<b>51 071</b>

Source : base de données BABORD, Conseil général de Loire-Atlantique

## Nombre de bénéficiaires de minima sociaux sur le bassin de vie



Source : Conseil général Loire-Atlantique

Les ménages (ou personnes) minima sociaux sont composés des bénéficiaires des prestations suivantes : Revenu de solidarité active (RSA) socle, RSA socle et activité, RSA jeunes, allocation pour adulte handicapé (AAH), minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées), allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation temporaire d'attente (ATA).

# Le paysage social de notre territoire.



## Ménages bénéficiaires du revenu de solidarité active - RSA - Source CG 44

Communes	Nombre de ménages bénéficiaires du RSA socle		Nombre de ménages bénéficiaires du RSA activité		Nombre de ménages bénéficiaires du RSA socle et activité		Nombre de ménages bénéficiaires du RSA jeunes	
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011
Blain	86	96	60	67	30	17	<5	<5
Bouvron	16	18	8	8	5	6	<5	<5
Le Gâvre	15	8	10	12	<5	<5	<5	<5
La Chevallerais	5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5
Fay-de-Bretagne	20	12	14	10	5	<5	<5	<5
Notre-Dame-des-Landes	12	7	7	<5	<5	<5	<5	<5
BASSIN DE VIE	154	145	103	104	47	35	<5	<5
DEPARTEMENT	18177	18446	8541	8638	3736	3679	201	241

Le **RSA** est une allocation mise en place depuis le 1er juin 2009 qui apporte un revenu minimum garanti pour les personnes (RSA socle), financée par le département, et/ou un complément de revenu aux personnes ayant des revenus d'activité modestes (RSA activité), financée par l'État, ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Les personnes peuvent donc cumuler RSA Socle et RSA activité. Peuvent également être bénéficiaire du RSA jeunes les personnes de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître, ou sous réserve de conditions d'activité de deux ans à temps plein dans les trois dernières années.

## La mobilité selon l'attribution de Cartes LILA en 2011 - Source CG 44

Communes	Nouvelles cartes établies en 2011	Renouvellements 2011 de cartes établies antérieurement
Blain	24	15
Bouvron	0	0
Le Gâvre	2	6
La Chevallerais	0	0
Fay-de-Bretagne	13	2
Notre-Dame-des-Landes	1	1
BASSIN DE VIE	40	24

### Qui est concerné ?

- **Personne inscrite à Pôle Emploi** en tant que demandeur d'emploi,
- **Bénéficiaire d'un contrat aidé** (Contrat d'Avenir, Contrat d'Accompagnement à l'Emploi),
- **Bénéficiaire du RSA** sous conditions, et son conjoint dans le cas de couples mariés, pacsés ou concubins,
- **Bénéficiaire de formation** pour demandeurs d'emploi,
- **Personne inapte** au travail,
- **Personne handicapée**,
- **Personne de nationalité étrangère** en cours de régularisation administrative,
- **Salarié d'entreprise** concerné par le chômage partiel (selon l'article L5122-1 du code du travail).

### Durée de validité

Le titre de transport est personnel et valable 1 an à compter du mois d'établissement de la carte (6 mois en cas de chômage partiel) et peut être renouvelé.

### Conditions d'utilisation des titres de transport

Le titre de transport gratuit est valable sur le réseau. Ce titre n'est pas valable sur les réseaux urbains de l'agglomération nantaise (TAN) et nazairienne (STRAN).

Il peut aussi donner accès aux réseaux de transports gérés par d'autres collectivités, sous réserve de l'accord des structures intercommunales gestionnaires.

### À quelles conditions ?

Etre domicilié en Loire-Atlantique

Avoir des ressources inférieures au montant du SMIC et être concerné par une situation décrite précédemment.

### Où se renseigner ?

- Auprès de votre mairie,
- au Centre communal d'Action Sociale (CCAS),
- à la Maison du département d'Ancenis et de Châteaubriant,
- au Centre médico-social (CMS) de votre secteur,
- à l'Hôtel du Département à Nantes,
- au service des transports du Conseil général.



# Les chiffres de la CAF 44

# Le paysage social de notre territoire.

## ALLOCATIONS CAF 2011 - Source CAF 44

Communes	Blain	%	Bouvron	%	Le Gâvre	%	La Chevallerais	%	Fay-de-Bretagne	%	Notre-Dame-des-Landes	%	TOTAL	%
Population municipale en 2009	9 284		2 810		1471		1 348		3 125		1 933		19363	
Nombre de ménages	3 641		1 104		554		480		1 199		731		7365	
<b>FAMILLE- Nombre d'allocations</b>		<b>42%</b>		<b>43%</b>		<b>46%</b>		<b>49%</b>		<b>43%</b>		<b>51%</b>		<b>44%</b>
Allocations familiales	833	23%	244	23%	178	24%	184	30%	301	27%	183	29%	1 923	25%
Complément familial	172	5%	57	5%	45	6%	36	6%	51	5%	41	6%	402	5%
Allocation de rentrée scolaire	477	13%	143	14%	117	16%	82	13%	135	12%	97	15%	1 051	14%
<b>LOGEMENT - Nombre d'allocations</b>		<b>22%</b>		<b>17%</b>		<b>18%</b>		<b>10%</b>		<b>15%</b>		<b>11%</b>		<b>18%</b>
Allocation de Logement Familial	182	5%	49	5%	52	7%	26	4%	58	5%	30	5%	397	5%
Aide au logement à caractère social	313	9%	84	8%	25	3%	13	2%	54	5%	12	2%	501	6%
Allocation personnalisée au logement	279	8%	49	5%	54	7%	22	4%	52	5%	27	4%	483	6%
<b>HANDICAP - Nombre d'allocations</b>		<b>6%</b>		<b>3%</b>		<b>6%</b>		<b>1%</b>		<b>2%</b>		<b>3%</b>		<b>4%</b>
Allocation Adulte Handicapé	194	5%	26	2%	36	5%	7	1%	14	1%	14	2%	291	4%
Allocation Education enfant Handicapé	24	1%	9	1%	6	1%	NC		8	1%	5	1%	52	1%
<b>PETITE ENFANCE - Nombre d'allocations</b>		<b>22%</b>		<b>31%</b>		<b>26%</b>		<b>38%</b>		<b>35%</b>		<b>31%</b>		<b>28%</b>
PAJE (base)	414	12%	162	16%	101	14%	115	19%	205	18%	98	15%	1 095	14%
PAJE (Complément d'activité)	112	3%	47	5%	25	3%	46	7%	54	5%	27	4%	311	4%
PAJE (Complément garde A.M.)	254	7%	110	11%	71	10%	75	12%	137	12%	69	11%	716	9%
PAJE (Complément garde domicile)	6	0%		0%						0%			6	0%
<b>PRECARITE - Nombre d'allocations</b>		<b>8%</b>		<b>6%</b>		<b>5%</b>		<b>2%</b>		<b>4%</b>		<b>5%</b>		<b>6%</b>
RSA activité	80	2%	15	1%	14	2%	5	1%	14	1%	7	1%	135	2%
RSA majoration parent isolé	23	1%	11	1%					5	0%			39	1%
Allocation de soutien familial	75	2%	15	1%	11	1%			16	1%	14	2%	131	2%
RSA socle	110	3%	23	2%	11	1%	5	1%	15	1%	11	2%	175	2%
<b>Nombre total de prestations délivrées</b>	<b>3 548</b>	<b>100%</b>	<b>1 044</b>	<b>100%</b>	<b>746</b>	<b>100%</b>	<b>616</b>	<b>100%</b>	<b>1 119</b>	<b>100%</b>	<b>635</b>	<b>100%</b>	<b>7 708</b>	<b>100%</b>
Allocataires uniques sur la commune	1 686		473		303		248		517		277		3504	
Moyenne d'allocation par allocataire	2		2		2		2		2		2		2	
Part des ménages allocataires	49%		44%		56%		54%		45%		40%		48%	
Part de l'action sociale CAF sur le bassin de vie	46%		14%		10%		8%		15%		8%		100%	
Localisation des allocataires uniques	48%		13%		9%		7%		15%		8%		100%	

# Le paysage social de notre territoire.

## Nombre allocataires - Source CAF 44

Communes	Population en 2009	Ménages en 2009	Nombre allocataires	Nombre de personnes couvertes (1)	dont enfants au sens de la législation familiale	dont enfants de 0 à moins de 3 ans	dont enfants de 3 à moins de 6 ans
Blain	9 284	3 641	1 686	4 955	2 298	368	356
Bouvron	2 810	1 104	473	1 516	724	147	134
Le Gâvre	1471	554	303	1 004	498	77	112
La Chevallerais	1 348	480	248	958	485	102	103
Fay-de-Bretagne	3 125	1 199	517	1 746	836	200	157
Notre-Dame-des-Landes	1 933	731	277	983	492	94	90
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>19 971</b>	<b>7 710</b>	<b>3 504</b>	<b>11 162</b>	<b>5 333</b>	<b>988</b>	<b>952</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>1 266 358</b>	<b>545 654</b>	<b>241 295</b>	<b>654 865</b>	<b>289 968</b>	<b>48 652</b>	<b>47 092</b>

(1) allocataire + conjoint + enfant(s) + personne(s) à charge  
 (2) il s'agit des allocataires bénéficiaires d'au moins une aide parmi : RSA - AAH

Source : Données Caf au 31 décembre 2011, Base Communale Allocataire - Ces données sont établies à partir du département de résidence de l'allocataire qui peut être différent du territoire de gestion par les Caf

Les données à blanc sont soumises au secret statistique (moins de 5 allocataires)

## Structure familiale des allocataires - Source : CAF 44

Communes	Allocataires Isolés	Familles monoparentales	Dont familles monoparentales avec 3 enfants	Couples Total	Dont couples sans enfant	Dont couples avec enfants	Dont couples avec trois enfants ou plus
Blain	493	212	33	981	73	908	245
Bouvron	106	46		321	17	304	99
Le Gâvre	61	38	5	204		201	61
La Chevallerais	15	8		225	6	219	61
Fay-de-Bretagne	75	45	5	397	18	379	89
Notre-Dame-des-Landes	32	31	5	214	9	205	62
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>782</b>	<b>380</b>	<b>48</b>	<b>2 342</b>	<b>123</b>	<b>2 216</b>	<b>617</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>86 657</b>	<b>30 499</b>	<b>4 600</b>	<b>124 139</b>	<b>11 642</b>	<b>112 497</b>	<b>29 707</b>

Communes	Allocation de Rentrée Scolaire – ARS		Aide au logement		Revenu de Solidarité Active - RSA		Revenu de Solidarité Active "socle"		Allocation aux Adulte Handicapés - AAH
	Nombre d'allocataires	Nombre d'enfants bénéficiaires	Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes	Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes	Nombre d'allocataires	Nombre de personnes couvertes	
Blain	477	852	774	1 693	174	363	110	211	194
Bouvron	143	262	182	410	32	61	23	44	26
Le Gâvre	117	209	131	382	22	58	11	30	36
La Chevallerais	82	150	61	222	9	25	5	14	7
Fay-de-Bretagne	135	237	164	441	25	61	15	33	14
Notre-Dame-des-Landes	97	181	69	209	14	28	11	24	14
<b>BASSIN DE VIE</b>	<b>1 051</b>	<b>1 891</b>	<b>1 381</b>	<b>3 357</b>	<b>276</b>	<b>596</b>	<b>175</b>	<b>356</b>	<b>291</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>52 052</b>	<b>88 766</b>	<b>125 645</b>	<b>241 575</b>	<b>31 143</b>	<b>62 123</b>	<b>22 487</b>	<b>43 414</b>	<b>17 031</b>

# Le paysage social de notre territoire.

## Synthèse CAF de Loire Atlantique

**3 504 foyers allocataires** soit 45% des ménages du bassin de vie

**11 162 personnes couvertes (Allocataire + conjoint + enfant(s) + personne(s) à charge)**

Soit 56 % de la population du bassin de vie qui ont 988 enfants âgés de 0 à 3 ans et 952 Enfants de 3 à 6 ans

Parmi lesquelles **380 familles monoparentales** soit 5% des ménages

Et 2 342 couples (dont 123 couples sans enfants et 2 216 couples avec enfants)

1 051 allocataires de l'Allocation de Rentrée Scolaire soit 30% des allocataires

Pour 1 891 enfants bénéficiaires soit 35% des enfants du bassin de vie

### Le logement :

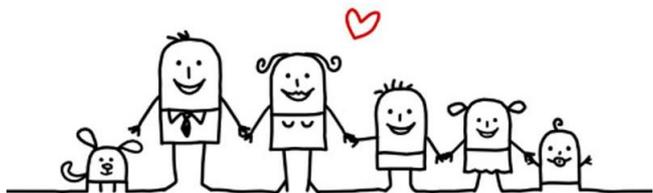
1 381 allocataires de l'aide au logement soit 3 357 personnes couvertes

## Les minimas sociaux

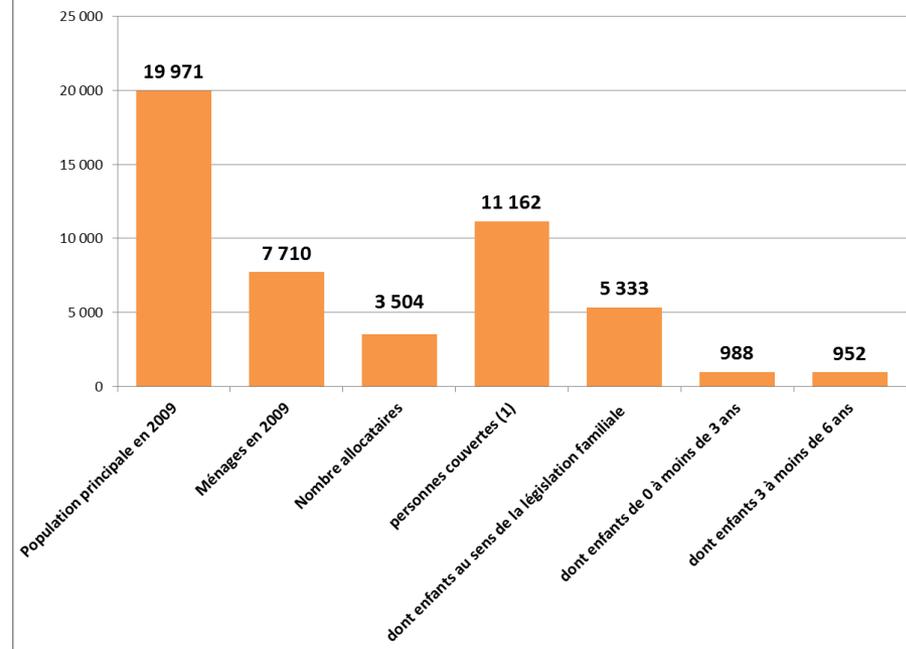
**276** allocataires du RSA soit 596 personnes couvertes

**175** allocataires du RSA SOCLE soit 356 personnes couvertes

**291** allocataires de l'AAH



Les chiffres clés de la CAF 44 sur le bassin de vie en 2011



**Nombre d'allocataires dont les ressources sont constituées à 50 % ou plus de prestations CAF :**

430 foyers allocataires soit 6% des ménages du territoire

**Nombre d'allocataires dont les ressources sont constituées à 100 % de prestations CAF :**

224 foyers soit 3% des ménages du territoire

# Le paysage social de notre territoire.

## Nombre d'allocataires en 2011

**3 504** allocataires (foyers) soit 45 % des ménages du territoire

## Nombre de personnes couvertes

**11 162** personnes (allocataires, conjoints, enfant(s), personne(s) à charge) soit 56 % des ménages

*Dont enfants de 0 à 3 ans*

**988**

*Dont enfants de 3 à 6 ans*

**952**

## Familles monoparentales

**380** familles monoparentales soit 5 % des ménages

## Couples

**2 342**

*Dont sans enfants*

**123**

*Dont avec enfants*

**2 216**

## Aide au logement

**1 381** allocataires

**3 357** personnes couvertes

## RSA (Revenu de Solidarité Active)

**276** allocataires

**596** personnes couvertes

## RSA Socle

**175** allocataires

**356** personnes couvertes

## AAH (Allocation Adulte Handicapé)

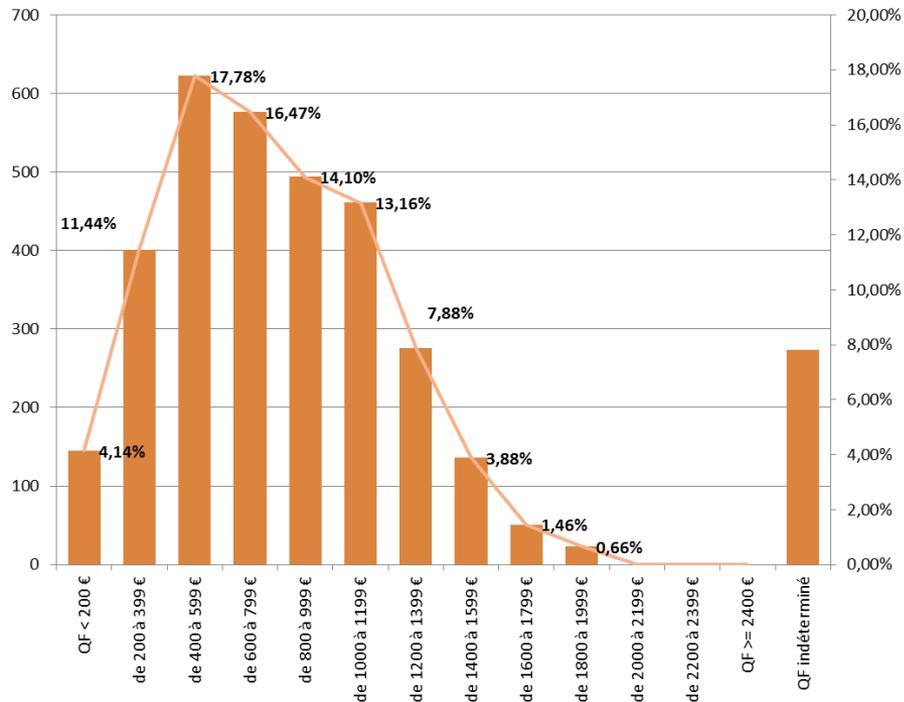
**291** allocataires

Nombre d'allocataires dont les ressources  
Sont constituées à 50 % ou plus des  
prestations CAF

**430** foyers allocataires soit 6 % des ménages du territoire

# Le paysage social de notre territoire.

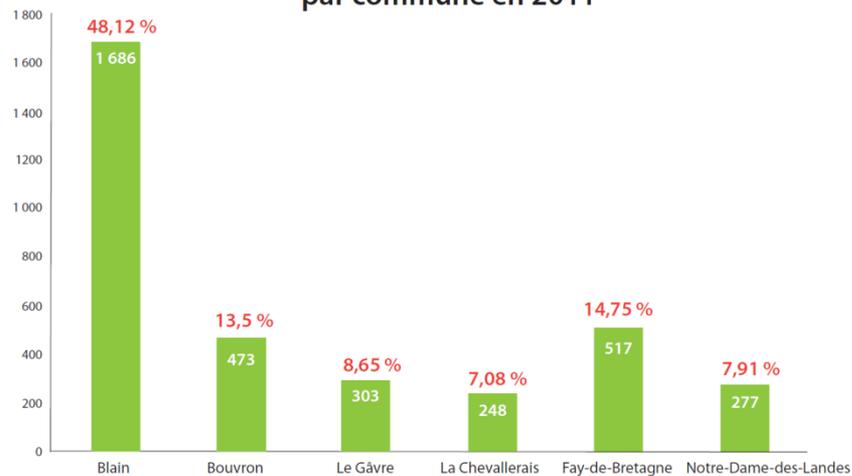
Répartition des QF par tranches sur le bassin de vie en 2011



## Revenus d'allocations

- 3 504 allocataires sur le territoire en 2011
- 77 % des allocataires ont un QF inférieur à 1200 €
- 50 % des allocataires ont un QF inférieur à 800 €
- 5 % des allocataires ont un QF inférieur à 200 €

Nombre et répartition des allocataires CAF par commune en 2011



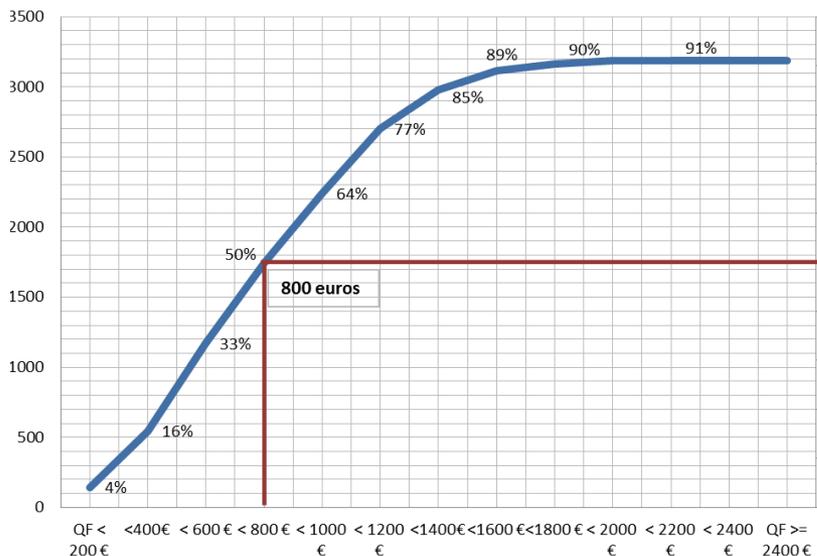
Le Quotient Familial (QF) résulte du calcul suivant :

$$\frac{\text{Revenus annuel + prestations sociales}}{\text{Nombre de parts}}$$

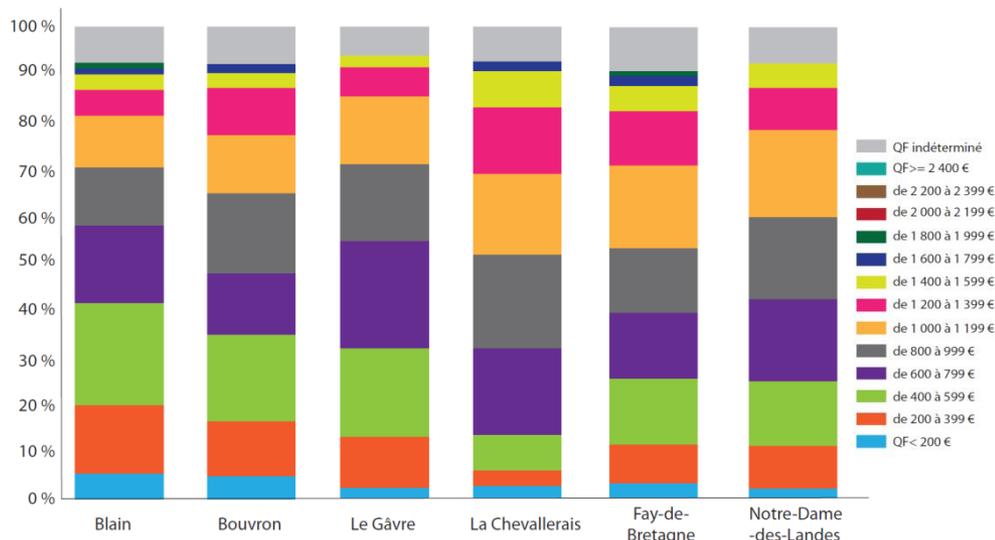
Le « Reste à Vivre » n'a pas de critères de calcul officiel.

# Le paysage social de notre territoire.

Cumul des tranches de QF sur le territoire - Données CAF  
2011



Répartition des tranches de quotient familial par communes



## Petit lexique de la CAF

### Allocataires, ayants-droit et population couverte

Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation en regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher par exemple des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles).

**Les autres membres du foyer allocataire** (conjoint, enfants et autres personnes à charge au sens des prestations familiales) sont appelés les **ayants-droit**. L'ensemble formé par les allocataires et leurs ayants-droit représente les **personnes couvertes**.

**Les enfants** au sens de la législation familiale : Tous les enfants entrant dans le calcul d'au moins une prestation sont comptabilisés y compris les enfants nés dans le mois d'observation. Les enfants à charge au sens des prestations, peuvent être âgés de **0 à 25 ans** (pour le RSA les enfants de moins de 25 ans sont à charge).

**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** : Il s'agit d'un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975. C'est une prestation versée à tous les handicapés souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources calculé par ailleurs et peut se cumuler avec une rémunération tirée d'un travail.

# Le paysage social de notre territoire.



## **Revenu de Solidarité Active (RSA)**

Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que les revenus du bénéficiaire sont inférieurs au montant maximal du RSA. Le montant versé peut varier si la situation familiale, professionnelle et les ressources du foyer évoluent. Le RSA est constitué de trois composantes : le RSA socle, le RSA socle et activité et le RSA activité. Ainsi, le RSA couvre une population large, puisqu'il concerne aussi bien des foyers n'ayant aucune ressource, que des personnes percevant des revenus d'activité proches du Smic. Selon son niveau de revenus d'activité, un foyer est soit bénéficiaire du « RSA socle seul », du « RSA socle et activité » ou du « RSA activité seul ». Un foyer allocataire du « RSA socle seul » n'a pas de revenus d'activité (toutefois, en cas de reprise d'activité, le bénéficiaire peut cumuler salaires et allocation pendant trois mois). Les bénéficiaires du « RSA socle et activité » ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire. Ceux du « RSA activité seul » ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est supérieur au montant forfaitaire. Deux types de publics peuvent se combiner avec ces composantes selon la situation familiale, un allocataire en « situation d'isolement » c'est-à-dire ayant seul la charge de un ou des enfants (ou à naître) pourra bénéficier du RSA Majoré (socle majoré ou socle et activité majoré ou activité majoré). On désigne par « RSA majoré » une prestation RSA (socle, ou socle et activité ou activité) attribuée à un foyer en situation d'isolement, avec enfant(s) à naître ou à charge. Depuis le 1er septembre 2010 a également été mis en place le RSA vers un public spécifique, le RSA jeune, pour les personnes âgés de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années.

## **Allocation Logement**

Il s'agit d'une prestation versée sous conditions de ressources. Les allocations logement ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Les aides au logement sont constituées de **l'Allocation de Logement Familiale (ALF)** de **l'Allocation de Logement Social (ALS)** et de **l'Aide Personnalisée au Logement (APL)**

L'Alf a été créée en 1948 pour solvabiliser les familles face à la hausse des loyers des logements neufs lors de la reconstruction. Cette aide est à présent attribuée aux familles avec enfants ou ayant à charge un ascendant ou un proche parent infirme et aux jeunes couples mariés sans enfant à charge qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'APL.

L'Als a été créée en 1971 pour aider d'autres catégories de personnes que les familles à se loger. Cette prestation s'adressait initialement à des personnes âgées de plus de 65 ans (deux bénéficiaires sur dix sont retraités), à des personnes handicapées, à des jeunes travailleurs âgés de moins de 25 ans. A partir de 1991, l'ALS a été étendue progressivement à toute personne non éligible à l'ALF ou à l'APL, et notamment aux étudiants qui sont plus du quart des bénéficiaires.

L'APL créée en 1977, s'adresse à toute personne locataire d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'Etat. Cette convention fixe, entre autres, l'évolution du loyer, la durée du bail et les normes de confort. L'APL concerne également les accédants à la propriété (ou déjà propriétaires) et ayant contracté un prêt aidé par l'Etat prêt conventionné (PC), prêt à l'accession sociale (PAS) et anciens Prêts d'Accession à la Propriété (PAP)]

Ces trois aides ne sont pas cumulables ; l'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.

## **Allocation de Rentrée Scolaire**

Cette prestation versée sous conditions de ressources aide les familles à assumer le coût de la rentrée scolaire pour leurs enfants de 6 à 18 ans. L'ARS est versée automatiquement aux allocataires qui y ont droit en une seule fois juste avant la rentrée, excepté pour les enfants de 16 à 18 ans, dans ce cas l'ARS est versée sur justificatif de scolarité. Pour les familles non allocataires et susceptibles de pouvoir bénéficier de l'ARS (famille de un enfant) elles doivent en faire la demande à leur CAF dans les mois de mai ou juin précédant la rentrée scolaire.

**Allocataires à revenu garanti** : Les allocataires bénéficiant d'un revenu garanti sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

**Allocataires dont les ressources sont constituées à 50 % ou 100 % des prestations CAF** : Il s'agit d'estimer la part des prestations qui constituent les ressources des allocataires. Ce calcul concerne seulement les allocataires pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources. Ne sont pas donc pris en compte :

- les allocataires (et conjoints) âgés de moins de 65 ans, en effet pour ces populations les Caf n'ont pas connaissance de l'ensemble de leurs ressources et notamment du minimum vieillesse car il s'agit d'une prestation non imposable ;
- les allocataires étudiant percevant uniquement l'allocation logement, (leurs ressources sont généralement nulles et augmenteraient à tort le nombre d'allocataires précaires) par contre les étudiants percevant d'autres prestations et ayant notamment une charge familiale sont comptabilisés.
- les allocataires des régimes spéciaux (RATP, ...) : toutes les prestations dont ils sont bénéficiaires ne sont pas versées par les Caf, mais par un autre organisme débiteur,
- les handicapés hébergés en maisons d'accueil spécialisées ou hospitalisés, pouvant déclarer des ressources faibles (voir nulles) et de ce fait être considérés comme des allocataires « à bas revenus » alors que leurs frais (hébergement, soin, nourriture) sont directement pris en charge par l'assurance maladie.

Les ressources prises en compte sont donc constituées des revenus déclarés l'année N-1 (collecte auprès de la Direction Générale des Impôts) avant impôts pour les allocataires à déclaration annuelle ou des revenus déclarés dans la dernière Déclaration Trimestrielle de ressources (DTR) pour les autres (allocataires RSA) et de l'ensemble des prestations perçues au mois de décembre de l'année N augmenté de l'ARS (cf. ci-dessus). L'ensemble des ressources est mensualisé.

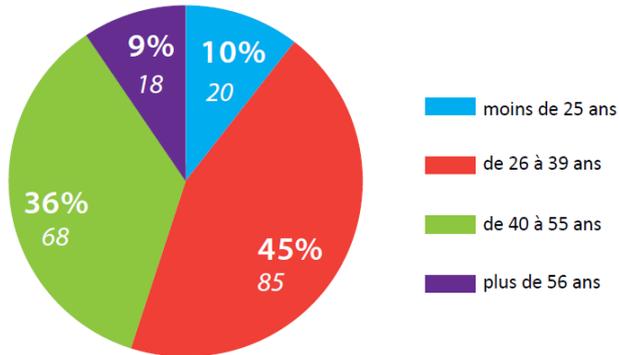
Cette donnée permet d'appréhender une forme de précarité des allocataires, mais présente tout de même deux limites essentielles : il s'agit d'un calcul avant impôt, et pour les allocataires à déclaration de revenus annuelle les revenus déclarés et prestations perçues ne sont pas contemporains. Enfin, la population concernée est restreinte, elle ne concerne que les personnes connues des CAF et ne permet pas notamment d'appréhender la précarité des personnes âgées ou des étudiants.

**Aides dispensées  
par les CCAS sur le  
bassin de vie  
En 2012**

# Le paysage social de notre territoire.

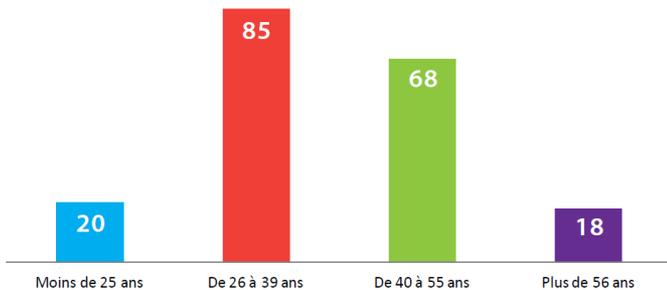
## Répartition des demandeurs selon leur âge

Nombre et pourcentage - CCAS 2012



## Répartition des demandeurs selon leur âge

- CCAS 2012



## Les CCAS du bassin de vie en 2012

191

Ménages aidés par  
les CCAS du territoire

50 084 €

montant cumulé accordé  
sous formes d'aides facultatives  
par les CCAS

6

Nombre de CCAS  
actifs sur  
le territoire

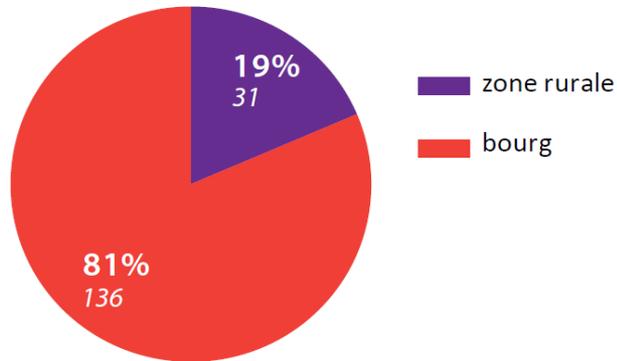
234

Nombre d'aides  
accordées  
par les CCAS  
en 2012

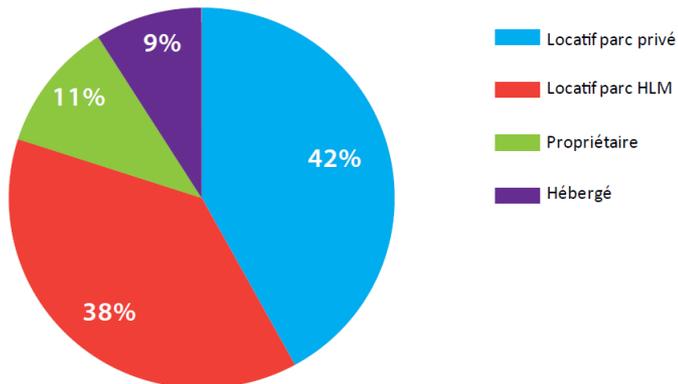
En moyenne, 214 € sont  
accordés par aide.

# Le paysage social de notre territoire.

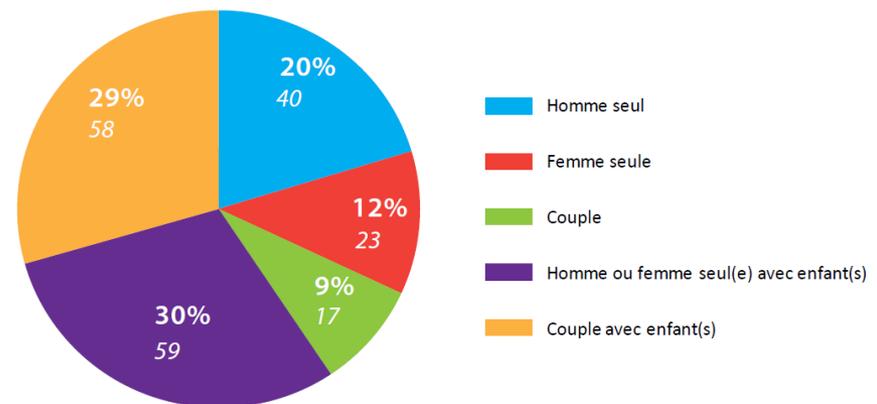
## Lieux de résidence des bénéficiaires CCAS 2012



## Statut d'hébergement des bénéficiaires CCAS 2012



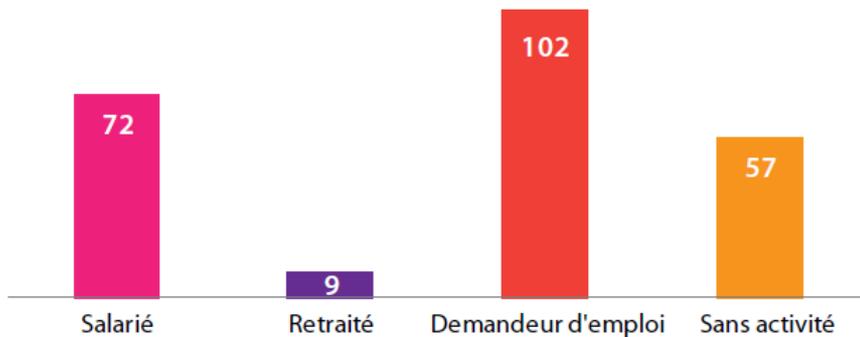
## Répartition de la composition familiale des bénéficiaires CCAS 2012



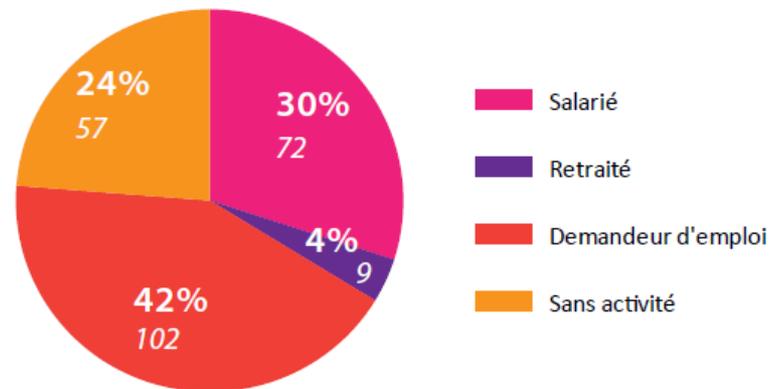
# Le paysage social de notre territoire.

## Situation professionnelle des demandeurs

CCAS 2012

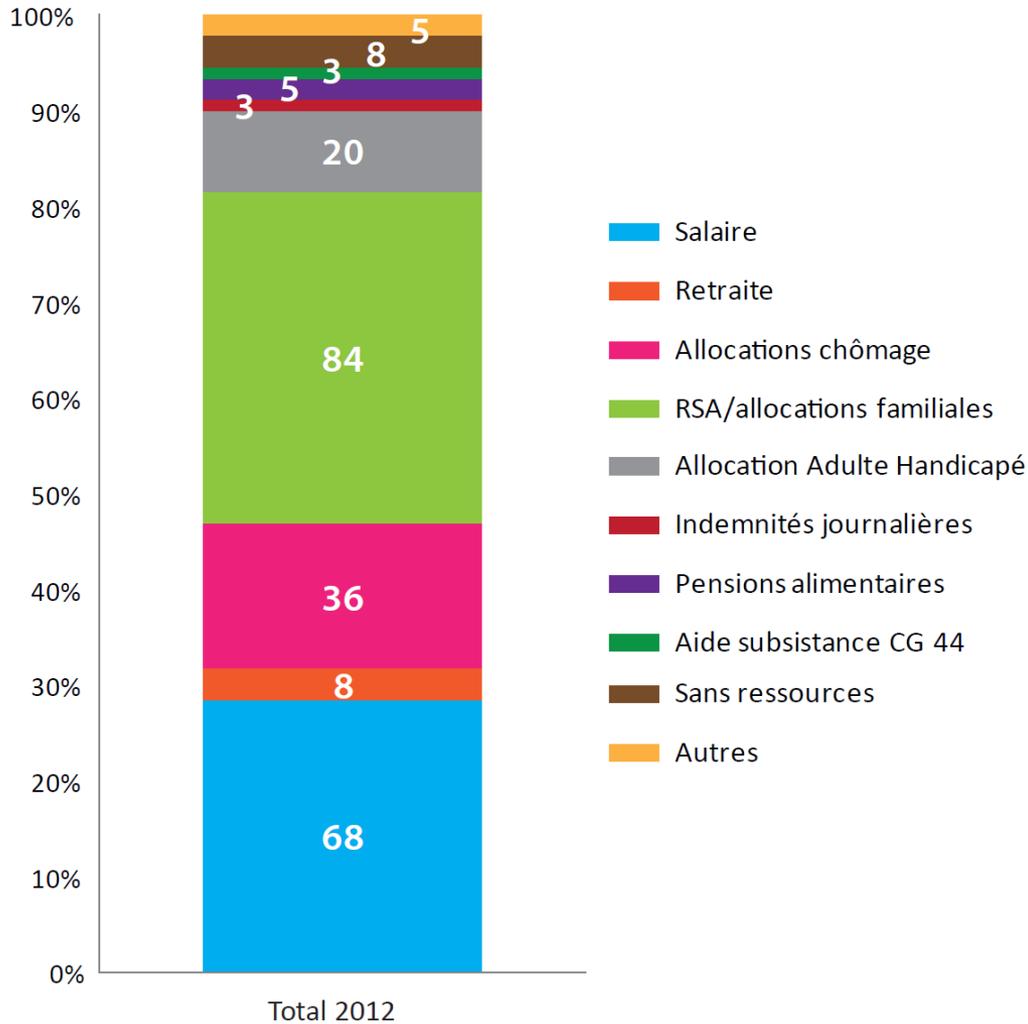


## Répartition des bénéficiaires par situation professionnelle CCAS 2012

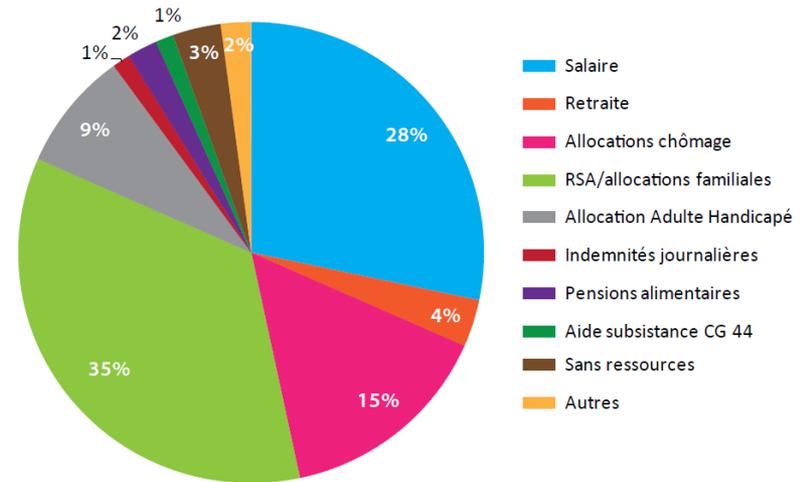


# Le paysage social de notre territoire.

Répartition des ressources des ménages  
CCAS 2012

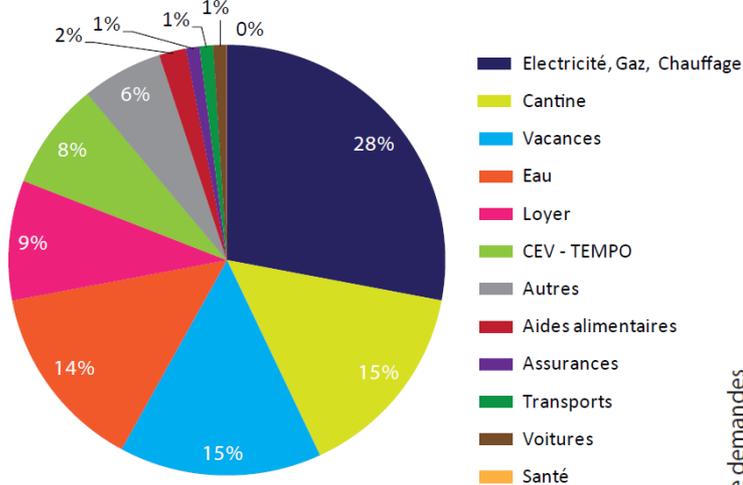


Répartition des ressources des ménages  
CCAS 2012

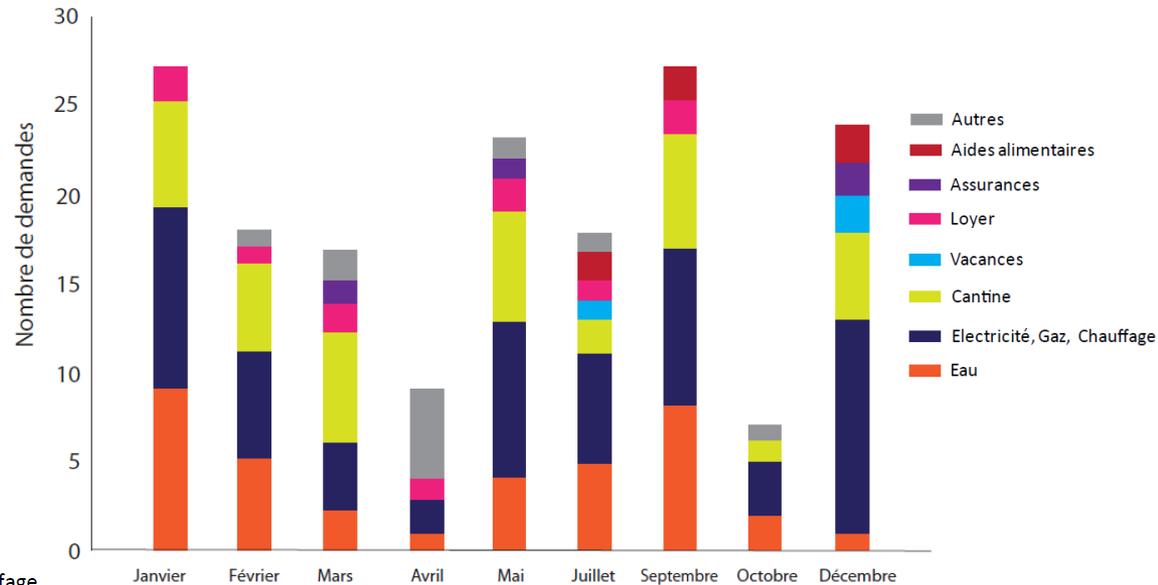


# Le paysage social de notre territoire.

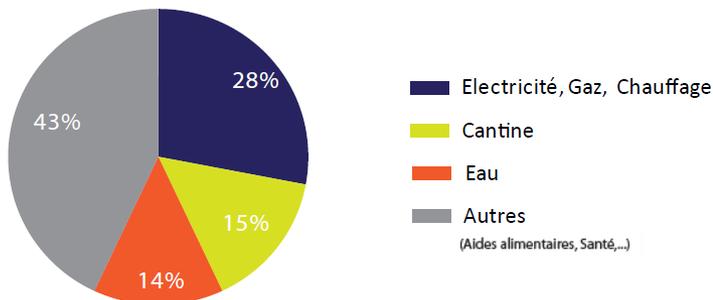
Répartition des demandes exprimées  
CCAS 2012



Répartition annuelle des demandes par objet  
CCAS 2012



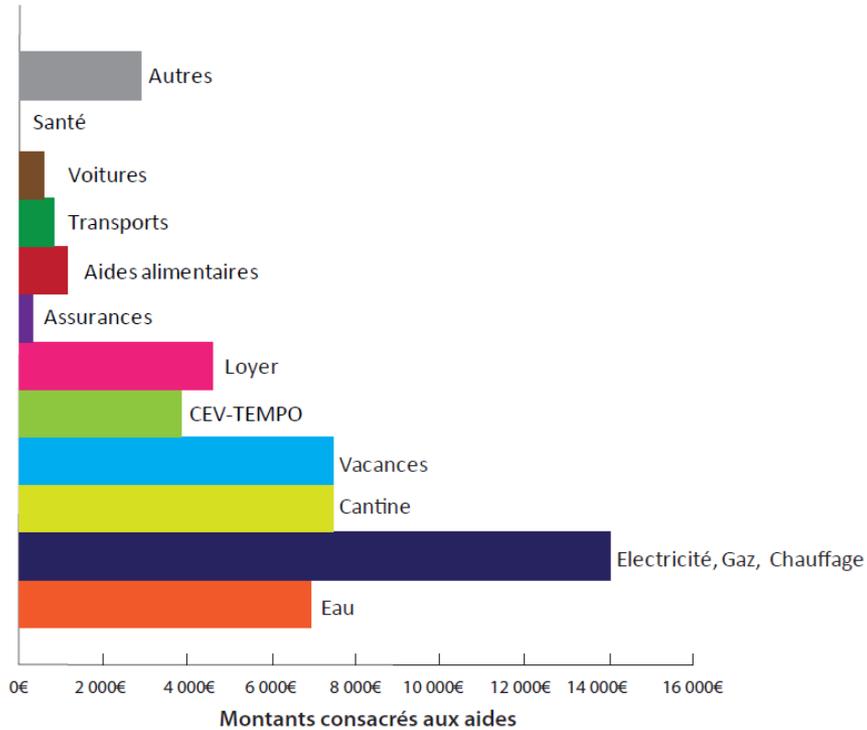
Répartition des aides accordées en 2012  
selon le montant consacré à ces aides - CCAS 2012



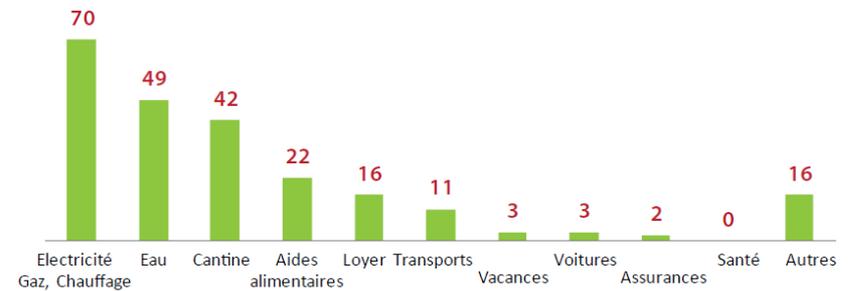
# Le paysage social de notre territoire.

## Répartition des aides selon leurs destination

CCAS 2012



## Nombre d'aides financières accordées par thématique en 2012 - CCAS 2012



# Le paysage social de notre territoire.



# Le paysage social de notre territoire.

## CONTACTS MAIRIES

### Mairie de Blain

2 rue Charles de Gaulle  
BP 30  
44 130 BLAIN  
Téléphone : 02 40 79 00 08  
Mail : [mairie@ville-blain.fr](mailto:mairie@ville-blain.fr)

### Mairie de Bouvron

12 rue Louis Guihot  
44 130 BOUVRON  
Téléphone : 02 40 56 32 18  
Mail : [mairie.bouvron@wanadoo.fr](mailto:mairie.bouvron@wanadoo.fr)

### Mairie de Le Gâvre

20 Grande rue  
44 130 LE GAVRE  
Téléphone : 02 40 51 26 18  
Mail : [mairiedugavre@wanadoo.fr](mailto:mairiedugavre@wanadoo.fr)

### Mairie de La Chevallerais

14 place de l'église  
44 810 LA CHEVALLERAI  
Téléphone : 02 40 79 10 12  
Mail : [mairie@lachevallerais.fr](mailto:mairie@lachevallerais.fr)

### Mairie de Fay-de-Bretagne

11 rue de la mairie  
44 130 FAY-DE-BRETAGNE  
Téléphone : 02 40 87 42 18  
Mail : [accueil@faydebretagne.fr](mailto:accueil@faydebretagne.fr)

### Mairie de Notre-Dame-des-Landes

13 rue Pierre Civel  
44 130 NOTRE-DAME-DES-LANDES  
Téléphone : 02 40 57 22 14  
Mail : [contact@notre-dame-des-landes.fr](mailto:contact@notre-dame-des-landes.fr)